

Depuis que j'ai adopté l'ALCOOLISME comme PRINCIPALE QUESTION d'études, je n'ai cessé de croire et d'enseigner qu'on ne pourra vaincre le mal que par l'ABSTINENCE TOTALE.

Cercles antialcooliques Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc

(Dr J. Gauvreau)

FLEURS !
POUR TOUTES
OCCASIONS :
- Mariages
- Banquets
- Anniversaires
- Naissances
- Deuils
RODRIGUE
Fleuriste
Tél. 318-W
LAC-MEGANTIC

REDACTION ET ADMINISTRATION A LAC-MEGANTIC

L'ECHO de FRONTENAC

R_x
Pharmacie
BLAIS ENRG.
•
PRESCRIPTION
AGENCES REXALL
et
DOROTHY GRAY
•
Livraison
gratuite
TEL. 247

25e année, No 43

Autorisé comme envoi postal de la 2^e classe
Ministère des Postes Ottawa.

Imprimé à St-Joseph-de-Beauce, jeudi, 23 septembre, 1954

Organe de la Ville de Lac-Mégantic
et de la région

L.-Philippe POULIN directeur

Le Jeune Commerce reprend ses activités

Les membres du Jeune Commerce de Lac-Mégantic ont repris leurs activités, après une période de vacances au cours de laquelle une réunion spéciale a été tenue le 29 juillet. Nous avons donc revu, en scène, les membres du Jeune Commerce lundi soir. Cette assemblée devait avoir lieu au sous-sol de l'église Ste-Agnès, mais comme ces salles étaient occupées par d'autres réunions, les membres se rendirent au magasin de M. Henri Latulippe et c'est là que se fit la réunion à 8 heures, sous la présidence du président de cet organisme, M. Joseph-Arthur Poulin. Etaient encore présents les premier et second vice-présidents, MM. Paul Lachapelle et Guy Cloutier, le secrétaire, M. François Maillet, le trésorier, M. Philippe Bureau, les directeurs et autres membres dont les noms suivent: MM. Roméo Dostie, Yves Comtois, Fernand Ouellette, Lucien Roy, Prosper Bouchard, Robert Labbé,

Albert Fontaine, Eleucippe Jacques, Paul-Henri Beaudoin, Wilfrid Boulet, Guy Lessard, Jean-Marie Dostie, Julien Mercier, Clermont Fortier, Jacques Lachance, Clément Martel, Raymond Poulin, Clermont Bilodeau, Paul Picard, Claude Arguin, Jacques Bellefleur et Lucien Thérberge.

Le président récita la prière puis le secrétaire fit la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, celle du 29 juillet. Il est proposé par M. Paul Picard et secondé par M. Paul-Henri Beaudoin que le procès-verbal soit adopté.

Le trésorier fait la lecture des comptes. Instruction est donnée d'en faire le paiement et une résolution est passée à cet effet. M. Fernand Ouellette propose, secondé par M. François Thérberge que les comptes soient payés. Adopté.

Chaque comité du Jeune Commerce fait ensuite son rapport. Le

SUR LE PONT D'AGNES

Tout le monde s'accorde pour croire que le coût de la vie est trop élevé, mais tout le monde ne s'accorde pas lorsqu'il s'agit de prendre les moyens pour le faire baisser.

Cessons de nous plaindre et de l'appeler cette crise qui, depuis des années, déclina nos appels de toutes sortes.

La mode qui nous offre la ligne "H" et qui nous vient d'Europe n'a aucun rapport avec la bombe "H".

Même si vous avez beaucoup de front et pas du tout froid aux yeux, mieux vaut, ne pas vous rencontrer en forêt nez à nez avec un ours, sa compagne et ses petits.

Les articles permanents des règlements de la chasse ne devraient-ils pas être appris sur les bancs de l'école?

On pourrait ainsi les mieux graver dans la mémoire de nos chasseurs de demain et moins nombreuses seraient les armes entre les mains de nos petits.

Ne donnez jamais à un ours la chance de vous mettre la patte sur l'épaule car il ne le fera pas amicalement.

Les lièvres de nos forêts ont tout intérêt à ne pas marcher sur les traces de leurs aînés et sur leurs propres pistes, en se modernisant un peu.

En les favorisant chaque hiver d'un nouveau manteau de fourrure, le Créateur a eu pour eux une attention digne d'envie de la part des hommes et des femmes aussi.

Avant de décharger votre arme sur une cible convoitée, assurez-vous bien, chasseurs, que ce n'est pas sur... une vache ou autre animal domestique que vous allez tirer.

Il y a aussi cet autre vivant du règne animal que l'on peut apercevoir n'importe où dans la forêt, c'est l'homme.

Puisse vous vous trouver en (suite à la page 8)

M. J. French élu par 3,019 voix de majorité dans Compton

C'est une belle victoire de l'Union Nationale qui vient d'être remportée dans le comté de Compton, à l'élection partielle provinciale de mercredi, 15 septembre. M. John French, rentier de Cookshire, frère de l'ex-député de l'Union Nationale l'honorable C. D. French, décédé, est sorti victorieux de son adversaire le docteur Curtis Lowry, libéral et de M. Hormidas Daigle, indépendant. La majorité du candidat élu a été de 3,019 voix sur son plus proche adversaire, ayant obtenu 6,590 vo-

tes alors que le docteur Lowry recueillait 3,571 et que M. Daigle en obtenait 36.

La lutte qui vient de se terminer intéressait particulièrement notre comté, puisqu'elle se livrait sur un terrain voisin et que l'un des candidats M. French était avantageusement connu en nos milieux. Ajoutons ici que ce dernier a obtenu des majorités dans 61 des 64 polls. Les électeurs se sont rendus aux urnes dans une proportion de 81%.

Ces cours d'art culinaire remportent un succès

Ils sont organisés à Lac-Mégantic par le Cercle des Fermières avec la coopération de la maison Canada Packers. — Conférences, démonstrations et tirages.

Plusieurs centaines de dames du cercle des fermières de chamoises de la ville de Lac-Mégantic et des environs ont bénéficié la semaine dernière des cours d'art culinaire donnés en notre ville et organisés par les membres et de jeunes filles des paroisses. C'est dans la salle paroissiale qu'eurent lieu ces réunions, toutes plus intéressantes les unes que les autres et auxquelles prirent part des groupes de dames et de jeunes filles de plus en plus nombreux également. On estime, en effet, à plusieurs centaines de personnes, le nombre de celles qui se sont intéressées aux cours d'art culinaire, c'est pourquoi nous voulons d'abord féliciter sincèrement celles qui ont pris l'initiative de ce mouvement comme nous voulons remercier tous ceux et celles qui leur ont apporté leur coopération, leur collaboration.

Le premier cours d'art culinaire a été donné lundi soir. Les intéressées se rendaient à la salle vers 8.30 heures alors que commençait la présentation des différentes périodes de chaque cours. M. Léon-Laval Fortier agissait, chaque soir, comme maître de cérémonie et il nous est agréable de souligner ici qu'une fois de plus, pour ces trois soirées de cours, notre spirituel et gai cérémoniai-

re s'est acquitté de son rôle avec humour et savoir-faire. Lundi soir, M. Fortier présentait donc à l'assistance tour à tour Mlle Ghislaine Montpetit, technicienne de la Compagnie Canada Packers, graduée de l'Université de Montréal qui en était, ce soir-là, de faire remarquer, M. Fortier, à son 342e cours; Mlle Claire Turneau, diététiste à qui revenait la tâche de préparer les plats avant la présentation de ces derniers par la technicienne. Disons en passant, que Mlle Turneau doit succéder à Mlle Montpetit, qui devenait récemment Mme Allaire; M. Gustave Toupin, de l'Institut Agricole d'Okla, un spécialiste dans la fabrication des fromages et qui venait donner une conférence des plus intéressantes, sur la fabrication, les propriétés et les avan-

(suite à la page 4)

NOUVEAU VICAIRE

Nous saluons la nomination dans la paroisse Ste-Agnès de Lac-Mégantic, de M. l'abbé Conrad Gauthier, nouveau vicaire, qui succède à M. l'abbé Laval Gagnon, nommé vicaire à St-Joseph de Valcourt. "L'Echo de Frontenac" offre ses vœux de bonheur au nouveau vicaire de Ste-Agnès.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Il y avait séance du conseil municipal lundi soir. Son Honneur le maire Conrad Brassard présidait et les échevins Onésime Brulotte, René Paré, Ernest Boulanger, Yvon Perreault, Pamphile Fortin, Henri-Louis Martel, Wilfrid Fortin et le docteur Viateur Bolduc étaient présents ainsi que M. Hervé Fecteau, greffier.

Le maire récita la prière puis déclara l'assemblée ouverte. Le greffier fit la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée en date de mardi, le 7 septembre. L'échevin Bolduc fait remarquer que deux comptes figurant sur la liste de l'assemblée précédente avaient été mis de côté pour étude, l'un de \$860.00 au département des taxes et l'autre de \$40.97 au département de l'électricité. Au sujet du premier l'échevin Perreault, dit que sans avoir été chargé de le faire, il a vu M. Bernier à ce sujet-là et que ce dernier lui a déclaré avoir fait un travail de plusieurs jours, qui valait le prix demandé. L'échevin Bolduc dit que le conseil est tenu de payer ce compte, cette année et que la prochaine fois, on pourra y voir d'avance. L'échevin Fortin ajoute qu'il faudrait demander des soumissions.

Quant au deuxième montant, l'échevin Fortin dit qu'il a été également étudié et qu'il a été trouvé exact.

L'échevin Perreault faisant allusion à cette partie des minutes de l'assemblée précédente, suspendant le paiement au contracteur du montant figurant dans la liste des comptes d'une assemblée antérieure, en vue de prendre d'abord des informations, déclare que

ces dernières ont été prises, "on est allé trop vite", dit-il. "Je propose, moi, une résolution annulant cette résolution-là, car, la police d'assurance est encore en vigueur et elle le sera durant une période d'un an après la date de la fin des travaux". L'échevin Martel demande alors si cette police est dans le moment la propriété de la ville.

L'échevin Perreault dit qu'il y a dans le dossier, une lettre attestant que la dite police couvre la période du 14 avril 1954 au 14 avril 1955 et l'échevin Martel de faire remarquer: "Il y a une lettre, mais c'est la police qui compte." Le maire Brassard, document en mains répond que "la police, elle est ici et tout est couvert jusqu'au parachèvement complet du contrat", ajoutant que cette police, elle couvre tout le temps de la construction et de plus un an après les travaux. "C'est très net, c'est très clair et je ne comprends pas comment il se fait que cela ait été étudié sans être compris. Le maire ajoute qu'il y a en plus de cela quelque chose de plus clair encore et il remet au greffier pour lecture une lettre de M. Marcel Lebrun, agent d'assurances, dans laquelle il est spécifié que la présente est pour confirmer que le bon de garantie de Georges Brassard Limitée a été renouvelé pour la période du 15 avril 1953 au 15 avril 1954 et que le dit bon protège la ville, durant un an après, soit jusqu'au 15 avril 1955. L'échevin Fortin désire alors savoir à quel endroit de la police figure ce que le maire vient de dire. Le maire Brassard regrette que l'échevin Fortin ne comprenne pas (suite à la page 2)

ETUDIANTS ET ETUDIANTES NOUS ONT QUITTES

Les vacances sont du passé; elles sont même déjà un peu loin de nous, aussi étudiants et étudiantes qui fréquentent les maisons d'enseignement de l'étranger nous ont-ils quittés pour aller continuer leurs études. Voici les noms de ces garçons et filles qui passeront la présente année scolaire à l'étranger et l'endroit où ils étudieront durant cette période scolaire:

UNIVERSITE LAVAL, QUEBEC: MM. Jean-Guy Michaud, Maurice Dubé, Jacques LeBrun, Alfred Roy.

(suite à la page 6)

RETOUR A L'HEURE SOLAIRE

C'est dans la nuit de samedi à dimanche prochain, à minuit plus précisément que notre population devra reculer la petite aiguille de ses horloges. C'est en effet le 26, dimanche, que nous retournerons à l'heure solaire, et si nous désirons être à l'heure à toutes occasions ce jour-là, il sera prudent d'effectuer ce changement le 25 au soir.

Les messes de dimanche nous a-t-on informés seront célébrées sur l'heure solaire, en notre paroisse Ste-Agnès et dans Notre-Dame de Fatima.

ASSEMBLEE DE L'ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PECHE

Tous les membres et tous les sportifs sont invités à cette réunion qui aura lieu le 28 septembre à 8 heures p.m., à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE

PHARMACIE BLAIS ENRG.

A. Charbonnier, B.A., B.Ph., propriétaire

— Tél. 247 —

46, RUE FRONTENAC

LAC MEGANTIC

Spécialité: PRESCRIPTIONS

AGENCES: Rexall - Dorothy Gray - Tiffany - Hunts - Page & Shaw.

Ouvert tous les jours de 8 h. 30 a.m. à 9 h. p.m., y compris le mercredi après-midi. Le samedi ouvert jusqu'à 10 heures p.m. - Le dimanche, en cas d'urgence, téléphonez 768 ou 767, et nous nous mettrons à votre service.

COMMANDES REMPLIES AVEC SOIN -- LIVRAISON GRATUITE

L'ECHO DE FRONTENAC

Journal entièrement dévoué aux intérêts de la Ville de Lac-Mégantic et de la région.

Fondé en 1928

Publié à Lac-Mégantic



Directeur :

L.-PHILIPPE POULIN

Rédaction et Administration :

9, Boulevard des Vétérans

LAC-MEGANTIC, Qué.

Prix de l'abonnement :

CANADA : 1 an \$2.50

ETATS-UNIS : \$3.00

Echos d'il y a dix ans

(De nos éditions du 14 et du 21 septembre 1944)

NOS ETUDIANTS NOUS QUITTENT : Chacun de ceux qui fréquentent les institutions de l'étranger quitte son foyer pour aller continuer ses études. Notre collège et notre couvent ainsi que nos écoles privées ouvrent également leurs portes.

ENFANT DECEDÉ : Aline Ruel, fille de M. et Mme Rosaire Ruel, meurt à l'âge de 5 ans et 5 mois.

LE SOLDAT ALEXIS LECLERC BLESSE : Un message télégraphique annonce à sa mère, Mme Rémi Leclerc, que ce militaire de chez-nous est blessé à l'action, en France.

EXPOSITION : L'exposition des fermières est tenue à Lac Mégantic et ses résultats, sont, une fois de plus, très encourageants.

MORT SUBITE : Mme Louis Bécigneul meurt subitement à Lac Mégantic à l'âge de 83 ans et 6 mois.

MARIAGE : En l'église St-Agnès est béni le mariage de Mlle Violette Mercure à M. Roger Chartrand, ce dernier de Montréal.

DECES : Mme Auguste Duquet, meurt à Lac Mégantic à l'âge de 88 ans et 5 mois. — Mme Jos. Goulet également de notre ville est décédée à l'âge de 72 ans.

ON FETE LEUR RETOUR : On fête, dans la famille de M. et Mme Oscar Gosselin, le retour de voyage de noces de M. et Mme Gaston Gosselin.

NOTES LOCALES : Les jours sont plus frais; on sent que l'été s'en va à Lac-Mégantic. — M. et Mme Antonio Bédard, sont de retour de Montréal, où ils ont as-

sié au congrès des Marchands Quincailleurs. — Mme J. Donat René subit une grave opération et son état inspire des craintes. — M. et Mme Aristide Lacombe, de St-Sébastien, M. Henri Lacombe, Mlle Thérèse et Roland Lacombe, de Beauceville, Mlle Jacqueline Langlois, de Lévis ainsi que M. et Mme Charles-Eugène Lacombe, de Sherbrooke, ont été les hôtes de M. et Mme Keenan Legendre et de M. et Mme Joachim Lacombe.

Accident — Un garçonnet de 8 ans, Paul-Emile, fils de M. et Madame Arthur Breton est heurté par un camion et blessé.

Notes locales — Le docteur et Madame Paul Frescynot sont de retour d'un voyage à Québec.

L'honorable Juge J. H. Lemay préside, en notre ville, une séance de la Cour de Magistrat. — M. Odilon Martel, Mlle Thérèse Martel et M. Benoit Martel ont fait un voyage au Nouveau-Brunswick. — M. et Mme Narcisse Grenier visitent à St-Evariste, M. et Mme Pierre Grenier, M. et Mme Joseph Poulin ainsi que M. et Mme Ludger Beaudry. — M. l'abbé Léopold Lemay, curé de Bishopston et sa mère, Mme Wilfrid Lemay sont de passage en notre ville. — Mlle Aurèle Lavallée, de St-Joseph de Québec est en visite dans la famille de M. et Mme Raoul Lavallée. — M. et Mme Pierre Roy et M. Léo-Paul Guay, visitent, à Lewiston, Me, leurs parents.

Au Conseil...

(suite de la 1ère page)

facilement les choses et il lui relit de nouveau le paragraphe en question. Il fait de plus remarquer qu'il y a eu confirmation de ses avances par un télégramme de la compagnie d'assurance et il en fait lire le texte par le greffier puis il y aurait autre chose de plus net encore dit le maire, ce serait de faire émettre une police "Maintenance Bond". "C'est justement ce que je veux", de dire l'échevin Fortin qui ajoute avoir consulté l'aviseur légal et que la ville n'était pas couverte telle qu'elle se trouve là. M. Marcel Lebrun, agent, y va de quelques informations disant que le bon de garantie portait le contrat pour tout le contrat, la compagnie endossant le contrat en tout ce qui a été stipulé.

La visite paroissiale — Elle se fait en notre ville depuis quelques jours. C'est M. l'abbé Eustache Brault, administrateur et MM. les vicaires André Jolicoeur et Eugène Hudon qui visitent nos familles.

DECES — A St-Samuel est décédée Mlle Fernande Gendron à l'âge de 25 ans.

Au Conseil de ville — Il y a séance sous la présidence de S. H. le maire J. E. Laflèche; sont encore présents les échevins J. H. Laporte, Irénée Mercier, Emile Cloutier, E-

tienne Chartier, Wilfrid Bellefleur, Cyrille Blais et le capitaine Henri-Louis Audet ainsi que le greffier, M. le notaire De Lourdes Lippé. Parmi les demandes soulignées celle faite par M. Wilfrid Fortin, qui est actuellement à faire exécuter des travaux d'excavation au no 63 rue Papineau. M. Fortin demande que l'on corrige l'état actuel des tuyaux d'égouts à proximité de sa propriété. On se rendra à sa demande.

Accident — Un garçonnet de 8 ans, Paul-Emile, fils de M. et Madame Arthur Breton est heurté par un camion et blessé.

Notes locales — Le docteur et Madame Paul Frescynot sont de retour d'un voyage à Québec.

L'honorable Juge J. H. Lemay préside, en notre ville, une séance de la Cour de Magistrat. — M. Odilon Martel, Mlle Thérèse Martel et M. Benoit Martel ont fait un voyage au Nouveau-Brunswick. — M. et Mme Narcisse Grenier visitent à St-Evariste, M. et Mme Pierre Grenier, M. et Mme Joseph Poulin ainsi que M. et Mme Ludger Beaudry. — M. l'abbé Léopold Lemay, curé de Bishopston et sa mère, Mme Wilfrid Lemay sont de passage en notre ville. — Mlle Aurèle Lavallée, de St-Joseph de Québec est en visite dans la famille de M. et Mme Raoul Lavallée. — M. et Mme Pierre Roy et M. Léo-Paul Guay, visitent, à Lewiston, Me, leurs parents.

facilement les choses et il lui relit de nouveau le paragraphe en question. Il fait de plus remarquer qu'il y a eu confirmation de ses avances par un télégramme de la compagnie d'assurance et il en fait lire le texte par le greffier puis il y aurait autre chose de plus net encore dit le maire, ce serait de faire émettre une police "Maintenance Bond". "C'est justement ce que je veux", de dire l'échevin Fortin qui ajoute avoir consulté l'aviseur légal et que la ville n'était pas couverte telle qu'elle se trouve là. M. Marcel Lebrun, agent, y va de quelques informations disant que le bon de garantie portait le contrat pour tout le contrat, la compagnie endossant le contrat en tout ce qui a été stipulé.

La visite paroissiale — Elle se fait en notre ville depuis quelques jours. C'est M. l'abbé Eustache Brault, administrateur et MM. les vicaires André Jolicoeur et Eugène Hudon qui visitent nos familles.

DECES — A St-Samuel est décédée Mlle Fernande Gendron à l'âge de 25 ans.

Au Conseil de ville — Il y a séance sous la présidence de S. H. le maire J. E. Laflèche; sont encore présents les échevins J. H. Laporte, Irénée Mercier, Emile Cloutier, E-

taille... de paroles, se livra entre le maire Brassard d'une part et l'échevin W. Fortin de l'autre. Les expressions, accusations, reproches qualitatifs se succédaient avec une telle rapidité que le crayon le plus habile n'aurait pas réussi à les aligner!... Il arriva même qu'à un certain moment de la discussion l'échevin Fortin se leva, quitta son siège pour s'en aller, lorsque l'échevin Martel lui adressa quelques mots à voix basse, sembla le faire revenir sur sa décision; il reprit donc son siège en disant: "J'ai décidé de rester!"

L'échevin Perreault intervient et met fin à la discussion en disant qu'après avoir pris des informations il est en mesure d'affirmer que n'importe quel compte peut être payé après avoir été accepté en lère lecture; il demande qu'on annule la résolution passée l'autre jour, quitte à la reprendre plus tard si besoin il y a.

L'échevin Bolduc dit qu'il existe dans le procès-verbal de la dernière réunion une résolution du conseil demandant à ce qu'il y ait remboursement advenant le cas où le Maintenance Bond ne serait pas en force. Il ajoute que le tout a été accepté et payé et que c'est final. L'échevin Fortin dit que lui, il s'objecte; l'échevin Martel dit que lui aussi il s'objecte.

L'échevin Perreault propose, secondé par l'échevin Bolduc que les minutes de la dernière assemblée, y compris la résolution du paiement de 50 pour cent de la retenue de 10 pour cent soient acceptées. Cette résolution est adoptée sur dissidence de MM. les échevins Wilfrid Fortin et Henri-Louis Martel.

Suit la lecture des comptes. A la demande de l'échevin Bolduc, le maire donne des explications sur l'item se rapportant au montant payé à la compagnie Shawinigan Water & Power, étant donné que le montant payé à la compagnie était plus élevé que celui des périodes précédentes. M. Alfred St-Laurent, Surintendant au département de l'électricité ajoute certains détails aux explications du maire.

L'échevin Fortin fait une suggestion en rapport avec le montant de la prime d'assurance sur les deux camions GMC, celle de retenir la clause se rapportant aux collisions soulignant qu'ainsi la ville pourrât sauver \$212.50. En discute pour se rendre à la suggestion faite et il est proposé par l'échevin Wilfrid Fortin, secondé par l'échevin Pamphile Fortin que l'assurance flotte soit acceptée telle quelle, à l'exception de deux camions G.M.C., 3 tonnes 1953, retenant la clause "Collision, articles 1 et 7. Adopté.

On procède alors à l'acceptation des comptes et il est proposé par l'échevin Perreault, secondé par l'échevin Paré que les comptes soient acceptés. Adopté.

Lue une lettre du département du Bien-Etre Social de la Jeunesse; on écrit à la ville au sujet des enfants Boucher. On demandera à l'aviseur légal quel a été le résultat de l'enquête dans cette affaire. L'échevin Fortin profite de l'occasion pour exposer au conseil l'importance qu'il y a pour la ville de recevoir de son aviseur légal, une copie des lettres qu'il échange au

nom de la municipalité; il dit qu'ainsi le conseil sera tenu au courant par ces lettres au dossier. Lue une lettre de M. Almas Bouchard lequel dit se faire l'interprète des contribuables de la rue Salaberry pour formuler la demande du parachèvement des trottoirs de la dite rue, soulignant que ces travaux s'imposent dès le début de l'automne. Les échevins Boulanger et Paré fournissent tour à tour des renseignements sur ces travaux. Le maire dit que c'est là un cas comme plusieurs autres, qui concerne le programme arrêté et qui est devant la Commission Municipale depuis plus d'un mois. Le maire dit qu'on écrira à la Commission pour obtenir des nouvelles à ce sujet.

On prend connaissance d'une demande faite par écrit, de M. Alfred St-Laurent, surintendant du département de l'électricité, au nom des opérateurs du site Gayhurst et réclamant une diminution du prix de leur loyer étant donné qu'ils n'ont pas d'eau pour leur usage domestique. La dite réduction devant exister aussi longtemps que la situation ne sera pas revenue à la normale.

L'échevin Brulotte dit qu'en effet, ces personnes n'ont pas d'eau, qu'elles n'en ont pas ni pour la consommation ni pour le lavage. On en discute rappelant qu'une source avait été localisée et qu'elle semblait pouvoir fournir toute l'eau nécessaire, mais l'eau est devenue insuffisante et impropre, dit-on. On prend connaissance d'une autre lettre de M. St-Laurent concernant cette même question. Il suggère la formation d'un comité qui s'occuperait de la chose. Le maire suggère qu'on voit les autorités de l'Unité Sanitaire à ce sujet et M. St-Laurent est autorisé à rencontrer les deux présidents des comités de l'aqueduc et de l'électricité aux mêmes fins.

Lue une lettre de l'honorable Juge Léonce Cliche, lequel dit qu'il fera enquête au sujet des enfants Brulotte, lundi le 27 septembre à 9 h. au Palais de Justice à St-Joseph. On informera l'aviseur légal de la chose, lequel pourra s'y rendre s'il le juge à propos.

Lue une lettre de Mégantic Manufacturing rappelant au conseil que le bail des forces hydrauliques au site Gayhurst émis en faveur de cette industrie par le département des Ressources hydrauliques, n'a pas encore été transporté à la ville de Mégantic. On demande que cette affaire soit réglée dans un avenir rapproché.

Le maire dit que l'on attend toujours de rencontrer les autorités avec l'affaire du lac des Araignées et jusqu'ici il n'y a pas eu de résultat. Il dit qu'on essaiera d'arrêter une rencontre de nouveau. Mme Albert Baron écrit à la ville sollicitant l'annulation de sa taxe, ses revenus ne lui permettant pas de l'acquitter. Le conseil ne peut acquiescer à cette demande, les règlements municipaux ne lui permettant pas de le faire. On accordera à cette personne tout le temps nécessaire pour l'acquitter. Mme Omer Gagnon écrit à la ville qu'elle a appris qu'un remboursement de licence avait été faite à une corsetière et elle demande d'être placée sur le même pied et qu'on lui rembourse la taxe qu'elle a payée pour les deux dernières années.

On rappelle l'enquête faite par le chef de police dans des cas semblables et décision est prise de placer le cas de Mme Gagnon dans la même catégorie. Il est proposé par l'échevin Martel, secondé par l'échevin Perreault que le montant de cette licence soit remboursé à Mme Omer Gagnon. Adopté.

On prend connaissance d'une lettre du Jeune Commerce lequel sollicite de la ville le remboursement de la balance de \$59.00 pour dépenses du congrès récent. Il est proposé par l'échevin Bolduc, secondé par l'échevin Pamphile Fortin que cette somme soit payée. Adopté.

Lue une lettre de Mme Yvon Bernard laquelle dit faire depuis 6 ans le lavage de l'hôtel de ville au prix de \$5.00 par semaine. Elle sollicite une augmentation de salaire. Le comité de finance fera enquête et prendra sa demande en considération.

Lue une lettre de Dominion Engineering demandant à la ville quand elle pourra recevoir le montant de \$42,253.56, sollicitant son attention immédiate.

Le maire explique que les paiements en question avaient été suspendus jusqu'à ce que les ingénieurs aient localisé les causes de certains troubles qui existaient. Il dit que depuis le tout semble être régularisé seul et il demande à M. St-Laurent si, d'après lui, les compagnies seraient responsables? Ce dernier déclare que la machinerie fait son ouvrage d'une

manière parfaite; que la partie électrique est en parfait ordre et les turbines aussi; M. St-Laurent croit plutôt qu'il y aurait peut-être des changements à effectuer dans le pouvoir même et il explique que la nature de ces changements qui, d'après lui amélioreraient la situation. Il y va d'une suggestion, celle de faire venir un autre ingénieur qui ferait des recherches. Le maire ne croit pas qu'on devrait faire d'autres dépenses, mais qu'on devrait plutôt mettre nos ingénieurs en demeure de chercher cela et de faire marcher cela comme ça doit marcher, dit-il. On communiquera avec les ingénieurs à cet effet.

On prend connaissance d'une réclamation au montant de \$51 fait à la ville par M. Alfred Martineau pour dommages causés par la tempête du 25 août. On explique que la nature des dégâts causés par l'eau qui a pénétré par une trappe alors que la maison était en réparation.

On prend connaissance du certificat final des ingénieurs Côté, Lemieux, Carignan et Bourque, couvrant la balance du contrat de Georges Brassard Ltée, au montant de \$54,679.67.

Le maire fait remarquer que c'est là le certificat final et il demande si le conseil a l'intention de faire comme la dernière fois. L'échevin Fortin après avoir exposé les raisons qui militaient en faveur de son attitude, dit qu'il s'objecte au paiement de cette balance et demande à ce que sa dissidence soit enregistrée dans la résolution. L'échevin Martel s'objecte de la même manière appuyant sur le fait que les travaux ne sont pas complétés.

Le maire fait remarquer que tous les travaux sont finis; que ce qu'il reste à faire, c'est d'ajouter la terre qui manque; parce qu'il y a eu des glissements qui ne sont pas de la faute du contracteur, "vous êtes libres d'accepter ou non le paiement" ajoute-t-il. L'échevin Bolduc déclare que l'ouvrage a été fait selon les plans et devis du contrat et que celui qui l'a fait a droit d'être payé. L'échevin Fortin dit qu'il a toujours mis ses objections et qu'il continue à le faire.

La discussion se continue; elle se faisait assez vive par moment et l'échevin Bolduc déclare qu'il

est inutile de discuter indéfiniment sans résultat pratique. Des échevins expriment leur désir de "savoir où est le trouble avant de continuer à payer". On suggère la rencontre des ingénieurs des trois compagnies concernées en vue d'obtenir leur avis précis sur ce point. L'échevin Brulotte suggère que M. St-Laurent se charge d'écrire aux intéressés leur demandant de se joindre aux ingénieurs afin de savoir exactement où en est le trouble.

Après cette discussion, il est proposé par l'échevin Brulotte, secondé par l'échevin Bolduc que le certificat No 21, des ingénieurs Côté, Carignan, Lemieux et Bourque, en date du 30 juillet, au montant de \$21,598 ainsi que le certificat final, en date du 20 septembre 1954, au montant de \$54,679.77 soient acceptés et que les montants des dits certificats soient payés à Georges Brassard Ltée. Cette résolution est adoptée sur division. Votèrent pour: les échevins Bolduc, Brulotte, Perreault et Pamphile Fortin; votèrent contre les échevins Wilfrid Fortin, Martel, Paré et Boulanger. Devant l'égalité de voix le Maire se prononce pour et la résolution est adoptée.

Une autre résolution suit: Il est proposé et résolu unanimement que l'échevin Onésime Brulotte conjointement avec M. Alfred St-Laurent soit autorisé à rédiger une lettre devant être adressée aux ingénieurs Côté, Carignan, Lemieux et Bourque leur demandant de convoquer les ingénieurs de la Canadian Northern Electric et de la Dominion Engineering, aux fins de venir étudier sur place pour établir à qui incombe la responsabilité du mauvais fonctionnement hydro-électrique du site Gayhurst. Adopté.

Une résolution qui a pour propos l'échevin Brulotte et pour secondaire l'échevin Bolduc, autorise les paiements recommandés par les ingénieurs Côté, Lemieux, Carignan et Bourque à trois fournisseurs de matériaux pour le barrage. Adopté.

On passe une autre résolution autorisant le maire Brassard à signer pour et au nom de la ville de Lac-Mégantic, le contrat avec la Compagnie Shawinigan. Adopté.

(suite à la page 3)

EXAMEN DE LA VUE

Dr Marcel Couture, O.D.

OPTOMETRISTE

TRAITEMENTS VISUELS

YEUX ARTIFICIELS

Bureau-Résidence : Au-dessus de la Banque Provinciale

LAC-MEGANTIC - Tél. 134

Dr Viateur Bolduc

Spécialité : Chirurgie générale

Diplômé du Cook-County Hospital de Chicago
Ex-Elève des Hôpitaux de New-York

HEURES DE BUREAU

de 2 à 4 heures p.m. — le soir, de 7 à 8 heures

4, rue Milette

LAC-MEGANTIC

Tél. 218

Dr Tancrede Fiset, m.d.l.

Médecine générale

SPECIALITES

Maladies de la femme - Traitements électriques.

HEURES de bureau : de 9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.

BUREAU : Résidence privée

46, rue Champlain — Tél. 135-J

Lac Mégantic

Cité Frontenac

Les obligations du 4^e Emprunt de la Victoire

sont

appelées au remboursement le 1^{er} octobre

SI VOUS DÉTENEZ des obligations à 3% du 4^e Emprunt de la Victoire (émises en mai 1943 avec échéance en mai 1957) vous devrez les présenter pour remboursement le ou après le 1^{er} octobre à n'importe quelle succursale d'une banque à charte au Canada. APRES CETTE DATE AUCUN AUTRE INTERET NE SERA PAYE. Les coupons d'intérêt dus le 1^{er} novembre 1954 et tous les coupons subséquents devront être annexés aux obligations lorsqu'on les présentera pour remboursement. Chaque obligation de \$100 vaudra \$101.26 (les autres coupures ayant une valeur proportionnelle). Ce remboursement inclut \$1.26, soit l'intérêt à 3% pour la période allant du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, c'est-à-dire celle éolue depuis la date où le dernier coupon devient payable.

Le Gouvernement du Canada

Désigné agent financier, la BANQUE DU CANADA

154-BC-4F

DE L'EAU CHAUDE QUAND VOUS EN VOUDREZ!



ACHETEZ UN CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

de votre marchand ou dépositaire d'appareils électriques.

Soyez économe! Servez-vous d'électricité

THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY



Le tour de force, pour le brasseur, c'est de fabriquer une bière d'une saveur supérieure et d'une qualité invariable. Et cela prend de l'expérience! Sous ce rapport, Molson est sans rival. Pas étonnant que la grande majorité des amateurs de bière au Canada disent toujours: "Une Mol pour moi!"

Ad. No. 54147-2 col. x 100 lins ✓

MERCIER ELECTRIQUE

Vente des moteurs neufs et usagés
REPARATIONS DE TOUS GENRES DE MOTEURS
ELECTRIQUES ET DE CONTROLEURS

Attention spéciale aux industries — Satisfaction assurée

SERVICE PROMPT

Pas de service à domicile

JULIEN MERCIER

17, rue Salaberry

LAC-MEGANTIC SUD

Tél. 294-R

Juil. 8

Restrictions imposées par les lois de chasse

IL EST DEFENDU :

- 1—A toute personne domiciliée ou non dans la province, de chasser ou trapper sans permis;
- 2—A toute personne âgée de moins de seize ans, de chasser, sauf au moyen de pièges ou collets en conformité avec la loi et les règlements en vigueur dans la province;
- 3—De chasser ou de tuer aucun gibier, animal ou oiseau quelconque entre une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever;
- 4—De chasser avec une carabine automatique;
- 5—De transporter une arme à feu chargée dans un avion, une automobile ou autre voiture; une arme contenant une cartouche dans son magasin sera considérée comme chargée;
- 6—A toute personne de chasser sans la permission du locataire, dans un territoire qui fait sujet d'un bail;
- 7—De chasser ou tuer le caribou dans toute la province;
- 8—De tuer plus d'un original et d'un chevreuil au cours de la même saison excepté lorsqu'il en est spécifié autrement;
- 9—De tuer la femelle de l'original ou les petits de l'original dans la province et dans certaines zones, les petits et la femelle du chevreuil;
- 10—De se servir de lumières artificielles ou de collets, cordes, filets ou trappes pour chasser l'original ou le chevreuil sous peine d'amende et les frais ou d'emprisonnement ou des deux peines à la fois;
- 11—De se servir de chien pour chasser le chevreuil et l'original;
- 12—De laisser courir un ou des chiens susceptibles de chasser ou courir le chevreuil. Toute personne peut, sans responsabilité, tuer tel chien errant;
- 13—De chasser, tuer ou prendre l'original ou le chevreuil dans leurs ravages d'hiver ou en profitant de la croûte de neige;
- 14—D'acheter ou de vendre la chair de chevreuil, d'original ou de caribou;
- 15—De transporter de l'original ou du chevreuil ou toute partie de ces animaux sans être muni d'un coupon de transport qu'on peut obtenir chez un garde-chasse;
- 16—Toute personne qui tue un chevreuil et un original dans la province est tenue d'en faire rapport au garde-chasse et, dans le cas de l'original dans la province, ou d'un chevreuil dans les zones A et B, il doit produire les bois (cornes) de l'animal au garde-chasse qui émettra le coupon de transport. Ces rapports et productions de bois (cornes) devront se faire dans les huit jours de la mort de l'animal.
- 17—D'expédier du gibier, sans inscrire sur le paquet les noms et adresses de l'expéditeur et du destinataire, ainsi qu'une description du contenu;
- 18—A toute personne d'acheter ou de vendre le lièvre pris ou tué légalement avant le troisième jour qui suit l'ouverture de la chasse au lièvre et après le quinzième jour qui suit l'expiration de la saison de chasse pour cet animal.

LOUIS PELCHAT

Ameublement
Construction et
Entreprenement-Général
St-Romain, Cté Frontenac

PRODUITS DE BEAUTE EROS

Vous désirez vous procurer les excellents produits de beauté EROS, adressez-vous à la représentante locale, personnellement par la poste ou par téléphone. Essayez les EROS, c'est les adopter.

MADAME ROGER SINOTTE

25 "A" Rue PAPINEAU Tél. 606-W

C. P. 464

Lac Mégantic

D-2-P

Frs-X. Paradis, B.A.O.D.

OPTOMETRISTE

examen de la vue - traitements orthoptiques

Bureau : 59, Rue Frontenac, Tél. 372
Résidence : 216, Rue Laval, Tél. 430

Lac Mégantic

Cté Frontenac

LE TOUT PREMIER BROSSAGE DES DENTS AVEC LE DENTIFRICE COLGATE À LA CHLOROPHYLLE

DÉSODORISE L'HALEINE PLUS EFFICACEMENT

- Débarrasse la bouche des bactéries, causes de carie.
- Combat la carie dentaire.
- Réduit les infections bénignes des gencives deux fois plus vite.



Haleine douce — Bouche fraîche — Mente fraîche

18—De chasser, prendre ou tuer les différentes espèces de gibier à plume migrateur au moyen d'aéroplanes, yachts ou embarcations mues par force motrice ou à voile, ou se servir de lumière ou d'appareils vivants pour attirer ces oiseaux, ou de tirer sur ces oiseaux, de toute voiture à moteur ou à roues ou de tout véhicule auquel un animal est attaché;

19—De se servir d'une carabine ou de tout fusil qui n'a pas été transformé de manière à ce qu'il ne puisse contenir plus de trois cartouches;

20—De chasser ce gibier une demi-heure après le coucher du soleil jusqu'à une demi-heure avant le lever;

21—De déranger, endommager, cueillir ou enlever, en tout temps, les oeufs des oiseaux migrateurs quelle que soit leur espèce;

22—D'acheter de vendre ou d'offrir en vente tout gibier à plume migrateur;

D'acheter de vendre, d'exposer ou d'avoir en sa possession pour fins de vente aucune des espèces de perdrix, sauf les perdrix blanches.

Dans les registres de Notre-Dame de Fatima

BAPTEMES:

Le 26 août, Joseph, Ephrem, Pierre, Jocelyn, fils de Rock Dostie et de Estelle Lapointe, du Camp Militaire.

Le 28 août, Joseph, Yvon, Serge, fils de Roland Beaudoin et de Georgette Poulin, de la rue Wolfe.

Le 3 septembre, Marie, Solange, Sylvie, fille de Louis-Philippe Mercier et de Thérèse Lessard, de la rue Salaberry.

Le 9 septembre, Joseph-Camille, Roland, enfant de M. et Mme Léonard Leblond.

Le 12 septembre, Joseph, André, Jacques et Joseph, Marcel, Simon, enfants jumeaux de M. et Mme Henri-Georges Grondin.

MARIAGES:

Le 4 septembre, Jean-Claude Gagnon, de Ste-Agnès, a épousé Marie-Ange Bisson, de Notre-Dame de Fatima.

Le 4 septembre, Maurice Charrier, de cette paroisse a épousé Liette Lapierre, de cette même paroisse.

Le 6 septembre, Guy Lavallée, de Ste-Agnès, a épousé Jeannine Vachon, de cette paroisse.

SEPULTURES:

Le 6 septembre, Edmond Bolduc a été inhumé, à l'âge de 76 ans.

Le 8 septembre, Alfred St-Pierre a été inhumé à l'âge de 67 ans.

NOTES LOCALES

Ont visité en fin de semaine, sinueux: M. et Mme A. Robert, M. MM. et Mmes Jules et Julien Coumont, M. et Mme Donat Proulx et Mme Gérard Lorange, de d'Abitibi, M. et Mme Labossière, de Repentigny.

M. et Mme Emile Lachance, MM. Léandre et Berthier Lachance, Mlle Gilberte Lachance, de Springhill ainsi que M. R. Brunel, de Lingwick, ont visité la famille de M. et Mme J.O. Nadeau dimanche dernier.

Etaient en visite à Lac-Mégantic, les hôtes de M. et Mme L.L. Mercure, ces jours derniers: M. et Mme Roger Chartrand et leurs enfants, Claude, Louise et Paul, M. et Mme Claude Mercure et leur fillelette Diane, Mlle Monique Mercure et Mlle Luc Mercure, tous de Montréal.

M. D. Picher, de l'Institut d'Enseignement par le disque, de Québec, était en voyage d'affaires à Lac-Mégantic, cette semaine.

M. et Mme Herman Blais, M. et

La Lutte Contre La Maladie



L'on peut glaner quelque idée du succès de l'homme en sa lutte contre la maladie de ce bon mot médical souvent répété:

Médecin: "Je ne sais faire rien pour votre rhume, mais si ça se développera en pneumonie je pourrais vous guérir."

Le rhume ordinaire est encore un mystère médical. Seulement la pneumonie, pendant la génération passée, a été meurtrier mortel au Canada, se trouve maintenant au bas de la liste des causes de la mort.

En ces chiffres existe une histoire dramatique — une histoire d'une décennie de succès à se mettre hors d'haléine — en la guerre contre la maladie et la mort. Toute une multitude d'autres maladies contagieuses — fièvre scarlatine, coqueluche, moustique, et diphtérie, ont succombées en face de l'habileté jointe du médecin et le chimiste de la recherche.

Des laboratoires des universités et des maisons pharmaceutiques

sont sorties toute une succession constante des alliés contre la maladie et la mort.

Bien entendu, le plus fameux est le pénicillin découvert par les Anglais, la première des drogues anti-biotiques. Alors il y a les sulfas, les hormones et les vitamines.

Une des sources la plus remarquables des drogues nouvelles a été la Compagnie Upjohn, une maison à la tête mondiale des maisons pharmaceutiques. Récemment la Compagnie Upjohn du Canada a mis en opération à Toronto une fabrique moderne et nouvelle. En commentant sur le début de cette nouvelle fabrique, le Mr. Donald Gilmore, président du conseil et directeur de l'administration a dit que le soin médical et les programmes de recherche s'étendent à un degré sans précédent.

Quoque le soin médical au Canada et la recherche sont actuellement parmi les meilleures du monde, a ajouté le Mr. Gilmore, ils avancent encore.

Caractères et caractère

Les caractères sont comme les figures: tous pareils et tous différents.

Il y a le caractère pointu, irascible et piquant comme le peloton d'aiguilles, le caractère mou, le caractère dur, fait de poir de porcelaine, les coeurs brisés ou bronzés, les découragés et les révoltés.

Il y a le Démocrate qui rient tout le temps et des Héralcites qui pleurent sans cesse.

Paul est radieux, quand le soleil est beau; il pleure dans son coeur, quand il pleut sur la ville. Tous ces caractères-là font les malheureux, qui geignent sur leur sort et ne sont jamais contents.

Il y avait une fois deux chèvres, c'est une histoire de je ne sais où, deux amours de chèvres, vives, douces, caressantes et jolies avec leur manteau de noir tacheté de blanc.

Elles étaient jeunes, elles aimaient à folâtrer; aussi quelques gambades, quelques courses folles le long des aubépines et des taillis en fleur!

Un jour on les attachait, leur laissant assez de corde pour trouver en abondance autour d'elles le fin gazon qui pointillait.

L'une mécontente et têtue s'agitait, secoue sa corde, va, vient, se démène pour reconquérir sa liberté. L'autre qui pousse à ses pieds lui paraît fade, elle la dédaigne et tend le cou vers les brins d'herbe qui poussent à quelques pas et qu'elle ne peut atteindre. Boudée, elle remplit l'air de ses méplaintes; et, le soir, le cou pelé, le ventre creux, la mine piteuse, elle finit par s'abattre au pied du piquet.

L'autre, plus sage, comprenant que la corde est neuve et le piquet solide, accepte philosophiquement son sort. Moins délaignée, elle broute à ses pieds, et, la nuit venue, elle se couche satisfaite, respirant à pleins poulmons l'air frais et le parfum du soir.

Là où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute.

Ce proverbe fort sensé, toutes

les chèvres ne le comprennent pas; et, ce qui est plus grave, bien des hommes non plus.

Comme la chèvre, chacun de nous est attaché quelque part. Nous avons tous une chaîne: de plomb, de fer, d'or, peu importe. La sagesse consiste à ne pas imiter la bête têtue qui tire sur sa corde et fait métristement, mais la chèvre docile qui se contente de ce qu'elle a.

Les caractères tristes sont de tristes caractères...

Laissez, laissez pleurer ceux qui n'ont pas d'espérance.

Au Conseil...

(suite de la page 2)

Le maire demande s'il y a des échevins qui ont des demandes à formuler. L'échevin Martel dit avoir entendu dire que la compagnie Megantic Manufacturing avait reçu une lettre de l'aviséur légal de la ville; il dit n'avoir pas été mis au courant de la chose.

Le maire dit que la chose avait été autorisée par le conseil dans un caucus. L'échevin Martel demande de connaître la teneur de la lettre et le greffier en fait la lecture. L'échevin Martel déclare alors qu'il trouve curieux que cette lettre soit parvenue à la compagnie Megantic Manufacturing et il désire faire connaître ses impressions sur cette lettre-là ajoutant qu'on veut de l'industrie et qu'il est anormal d'agir ainsi; il désire faire savoir qu'il est contre cette lettre-là.

L'échevin Fortin appuie les avances de son collègue ajoutant que Megantic Manufacturing est une industrie qui s'est constam-

ment développée chez nous et qui mérite d'avoir beaucoup de considération; il trouve très regrettable qu'on se soit servi d'un avocat à cette occasion, auprès d'une industrie qui met beaucoup de pain sur les tables.

La discussion se fait, le maire déclarant qu'il est en faveur de l'industrie autant que qu'il que ce soit; il lui semble toutefois que la ville ne peut vendre du courant à meilleur prix qu'elle le paie; l'échevin Fortin propose que le conseil rencontre M. Cliche à ce sujet-là et le maire d'ajouter qu'il n'a aucune objection à le rencontrer. C'est ce qu'on fera. L'échevin Fortin suggère ensuite que le conseil rencontre M. Cliche à ce sujet-là et le maire d'ajouter qu'il n'a aucune objection à le rencontrer. C'est ce qu'on fera. L'échevin Fortin suggère ensuite que le conseil rencontre M. Cliche à ce sujet-là et le maire d'ajouter qu'il n'a aucune objection à le rencontrer. C'est ce qu'on fera.

L'échevin Fortin fait remarquer qu'il n'y a plus de rapport du chef de police depuis quelque temps; il exige que ces rapports périodiques se continuent et il demande au comité concerné d'y voir.

Il n'y a plus d'autre question; l'échevin Perrault propose que la séance soit levée; l'échevin Paré le seconde et la séance prend fin.

"Vieux" à 40, 50, 60? Messieurs! Rajeunissez

Chassez la folle idée que vous devez être vieux à 40, 50 ou 60. Essayez de vous remonter avec les Tablettes Toniques Gites. Pour faiblesse, perte d'énergie ou d'entrain, fatigue, épuisement, dus au manque de fer, ce que vous appelez "vieillesse". Gites renforce, fortifie et stimule. Aide les deux sexes à rajeunir. Format d'introduction, 60¢ seule vente. Toutes pharmacies.

PETITES ANNONCES

TERRE A VENDRE: Terre de 100 acres, située en face de l'église St-Jean de la Lande, voisin de l'école; grange neuve, eau courante dans les bâtisses. Prix raisonnable. S'adresser à HENRI-LOUIS LES-SELD, R.R. No 5, 10e Rang, Lac-Mégantic. S. 23-30-p.

MONTRE TROUVÉE: Une montre de dame a été trouvée à Lac-Mégantic. La personne l'ayant perdue est priée de s'adresser à Tél.: 536-J et de payer le coût de cette annonce.

LOGEMENT A LOUER: Logement situé à Notre-Dame de Fatima, 4 appartements. Aussi magasin chauffé, rue Frontenac, en face de l'hôtel Queen. Si intéressé s'adresser à JULES VACHON, 116 rue Frontenac, Tél.: 511-W, Lac-Mégantic. J. 15 j.n.o.

FERME A VENDRE: Une très belle ferme vous est offerte à un prix exceptionnel. Elle est située à seulement 4 milles de la ville de Lac-Mégantic et elle a une superficie de 40 acres en culture. Le nouveau propriétaire possédait une sucrerie d'environ 3,000 érabes, ainsi que maison et grange en très bon état. Un comptant raisonnable sera exigé et la balance payable à termes très faciles. Une autre terre pour citoyens intéressés à une ferme, à 3 milles de la ville, sur la grande route nationale. Ferme à vendre avec bonnes bâtisses à prix raisonnable ou à échanger avec maison en ville. Pour détails supplémentaires, s'adresser à: HENRI LATULIPPE, 25 rue Frontenac, tél.: 258-W, Lac-Mégantic. A. 12 jno

AUTO A VENDRE: Chevrolet Sedan, 1954, 4 portes, licenciée, en parfaite condition, 2 mois d'usage seulement, à vendre à \$370 en bas du prix coûtant. S'adresser au: Docteur VIATEUR BOLDUC, 4 rue Millette, tél.: 218, Lac-Mégantic. S. 2 jno

LOGEMENT A LOUER: Bon logement neuf, 6 pièces, chauffé, entrée de 220 volts pour poêle électrique. S'adresser à: JULIEN COUSINEAU, rue Frontenac, Tél.: 747, Lac-Mégantic. A. 19

A LOUER ET A VENDRE: Un hôtel licencié — Une terre de 300 acres, avec sucrerie, 600 cordes de bois, tout le roulant, animaux, etc. — Plusieurs maisons situées en ville. A vendre à prix raisonnable. Aussi, logement situé rue Lafontaine, à louer. S'adresser à: ALPHONSE FORTIN, 26 rue Salaberry, tél.: 687-W, Lac-Mégantic. A. 12

TERRAIN A VENDRE: Terrain situé à 3 1/2 milles de la ville, chemin de Woburn, 27 acres de terre dont 65 acres boisés, étendue de 4 acres sur le lac, équipé de 2 chalets tout meublés, eau courante, électricité, etc. Pour plus de renseignements, s'adresser à L'ECHO DE FRONTENAC, tél.: 198. A. 5 jno

MAISON A VENDRE: Maison située à 57 rue Dillard, Belle occasion pour prompt acheteur. Envoyez, par écrit et par maille, votre soumission; le bureau de poste fait suivre mon courrier, n'étant pas toujours à Lac-Mégantic. Je me ferai un plaisir de vous rencontrer ou de vous répondre. Adressez vos lettres comme suit: Mlle EUGENIE LAPIERRE, Lac-Mégantic. S. 23-30-p.

AUX PERSONNES INTERESSEES à faire de l'argent avec une agence payante, nous offrons opportunité. Venez les produits FAMILIX, ligne garantie — haute commission — aucune expérience requise. FAMILIX, Dépt. D. Montréal 24.

TERRE A VENDRE: Située sur le chemin de la Dam, à un mille de l'église, un arpent de l'école, bonne maison, grange neuve, eau courante partout, à vendre aussi animaux, machines aratoires. S'adresser à: THEODORE BEDARD, R. R. No 3, Tél.: 648-J2, Lac-Mégantic. S. 23-30, oct. 7-14.

MAISON A VENDRE: Maison à 2 étages, située rue Cartier, 6 appartements, chambre de bain, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à: 91, rue CARTIER, Tél. 585-W, Lac-Mégantic. S. 23 p.

PROPRIETES A VENDRE: Une maison située à Notre-Dame de Fatima ainsi qu'une terre de 100 acres, au village de St-Jean Vianney. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Pour plus de détails, s'adresser à: JEAN BRETON, Tél. 641-J-4, St-Jean Vianney. S. 16-23-30-p

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE: Cours de base et cours destinés aux personnes qui comprennent l'anglais ne peuvent entretenir une conversation. Classement d'élèves et nombre limité à chaque classe. Ces cours commenceront au début d'octobre. S'adresser à: ROGER FORGET, 154 rue Laval, édifice Léo Choquette, tél.: 507-J, Lac-Mégantic. S. 16-23-30-p.

MAISON A VENDRE: 2 maisons situées sur le même emplacement, une à 2 logements et l'autre à 1 logement, en bonnes conditions. S'adresser à: 145 rue Frontenac, tél.: 242-W, Lac-Mégantic. A. 12 jno

ARTICLES USAGES A VENDRE: A prix d'usine une guitare Hawaiian, une fournaise à l'huile, pouvant chauffer 5 appartements. S'adresser à: JULIEN COUSINEAU, Magasin 5-10-15 à \$1.00, rue Frontenac, Lac-Mégantic. S. 9

MAISON A VENDRE: Maison située au camp militaire, très bon endroit pour la télévision, à vendre. Pour détails s'adresser à: L'ECHO DE FRONTENAC, tél.: 198, Lac-Mégantic. oct. 23 jno

CHANGEMENTS dans les HEURES

des TRAINS de VOYAGEURS

et des

SERVICES D'AUTOBUS

en vigueur

DIMANCHE LE 26 SEPTEMBRE

Pour plus de renseignements, s'adresser aux agents.

QUEBEC CENTRAL

25 sept.

Le cognac de bon goût

COGNAC MARTELL

Le Jeune Commerce...

(suite à la page 4)

M. Roméo Dostie, annonce aux membres du comité d'art oratoire, membres que les pratiques d'art oratoire suspendues à l'occasion des vacances, reprendront et que le prochain cours sera donné le 29 septembre. M. Dostie profite de l'occasion pour inviter les membres à se rendre aux cours en plus grand nombre possible. Il fait un appel spécial aux professionnels dont la présence à ces cours constitue un grand encouragement, un réel stimulant pour les membres du Jeune Commerce.

Suit le rapport du comité industriel dont M. Fernand Ouellet est le président et qui dit n'avoir rien d'important à signaler; celui de la publicité qui a pour président M. Yves Comtois, lequel parle de l'organisation d'un espace à la disposition du nouveau représentant de la Tribune à Lac-Mégantic, lequel désire faire écho aux nouvelles du Jeune Commerce. Au comité de sécurité, dont M. Eleucippe Jacques est le président, ce dernier informe l'assemblée qu'on fera

l'installation de deux mannequins-policiers dans la paroisse Notre-Dame de Fatima. Au comité de recrutement, dont le président est M. M. Anatole Bouffard, M. Wilfrid Boulet annonce que la cotisation est due depuis le 15 septembre; qu'il a été chargé de faire cette remarque en l'absence du président. M. Joseph-Arthur Poulin suggère qu'une annonce soit placée dans le journal local L'Echo de Frontenac, en vue d'inviter nos jeunes à faire partie du Jeune Commerce et ainsi d'en augmenter l'effectif. Une résolution est passée à cet effet; elle a pour promoteur M. Paul Lachapelle que seconde M. Roméo Dostie. Adopté.

M. Philippe Bureau parle du récent pique-nique organisé chez les membres et dont notre journal a parlé en détails dans une de ses récentes éditions. M. Julien Mercier parle ensuite du derby de pêche dont on avait projeté l'organisation au cours de la présente saison et qui n'a pu avoir lieu à cause de la période tardive et de la température inclemente. M. Mercier dit que le projet n'est pas

abandonné mais suspendu et remis au printemps, ajoutant qu'en attendant, on procèdera à une solide organisation de cet événement sportif.

M. Roméo Dostie fait part aux membres d'un projet nouveau, se rapportant à des artères principales de notre ville. Il suggère que les rues Laval et Agnès sillonnent, la première le quartier Nord et la seconde le quartier Sud, soient le prolongement de la rue Frontenac et portent le nom de cette dernière. Exposant les raisons de ce projet, M. Dostie ajoute que de tels changements constitueraient une artère de beaucoup plus grande importance; qu'elle donnerait également plus d'importance à notre ville et soulignerait une autre raison, il ajoute que, située sur la route 34, cette vaste rue semblerait guider plus facilement le touriste.

M. Dostie est immédiatement secondé par M. Lachapelle. M. Guy Cloutier y va d'un amendement à cette résolution, à l'effet d'effectuer la continuation de la rue Frontenac dans la rue Salaberry, au lieu de la rue Agnès, considérant que la rue Salaberry est beaucoup plus commerciale que la rue Agnès. Il est secondé par M. Prosper Bouchard. L'assemblée est donc en face de deux propositions bien différentes et le président suggère que le vote soit pris. La résolution dont M. Dostie s'est fait le parrain est adoptée et celle de M. Cloutier est rejetée. Ajoutons ici qu'avant de procéder au vote, M. Yves Comtois avait fait remarquer que d'après un plan de la ville, la rue Laval n'est pas la continuation directe de la rue Frontenac et que c'est plutôt la rue Dolard qui en constitue l'extrémité et il avait proposé, secondé par M. Jacques Lachance, que la ville de Lac-Mégantic s'occupe de continuer le travail déjà commencé de reviser les noms des rues, avant de mettre à l'étude le projet de M. Dostie. La résolution dont M. Dostie est le parrain est adoptée et demande est faite d'en faire parvenir une copie à l'échevin Wilfrid Fortin, président du comité d'urbanisme et une autre à la Société St-Jean-Baptiste particulièrement concernée par l'application de ces noms de nos différentes artères.

Le président, M. Poulin, parle d'une exposition industrielle qui a lieu à St-Georges de Beauce, ajoutant que le Jeune a cru pratique d'organiser une délégation qui se rendrait visiter l'exposition, dimanche prochain le 26. M. Comtois invite ceux qui désirent se rendre à l'exposition de téléphoner à sa pharmacie, signalant 544 et qu'on s'occuperait de leur assurer des places dans les automobiles qui feront le voyage, demandant encore aux automobilistes de bien vouloir se mettre à la disposition des membres. Suit une intermission de 15 minutes au cours de laquelle la discussion est libre.

A la reprise de la séance, le président, M. Poulin, fait rapport du congrès de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes, lequel était tenu à Valleyfield récemment auquel il a été délégué. Notre journal a publié récemment les échos de ces assises.

M. Guy Cloutier, prenant la parole, désire exprimer dans un vote de remerciements les meilleurs vœux du Jeune Commerce accompagnés de félicitations à Madame Gaétan Lebrun (Bibiane Poulin), à l'occasion de son récent mariage, rappelant la collaboration

qu'elle lui a accordée au Jeune Commerce depuis sa fondation, à titre de représentante du journal local L'Echo de Frontenac. Il profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à sa sœur, qui doit désormais la remplacer et que est présente à la réunion, Mlle Thérèse Poulin.

M. Yves Comtois parle du problème devant lequel se trouve le Jeune Commerce, soit celui de s'assurer une salle pour la tenue de ses assemblées. M. Lachapelle se demande si on ne pourrait pas s'entendre avec le cercle Lacordaire qui vient de faire l'acquisition d'un poste. On en causera avec la

Ces cours...

(suite de la 1ère page)

tages d'un aliment jusqu'ici peu connu chez-nous et qui nous vient de l'Industrie Laitière, le fromage Yoghourt; M. Fernand Semet, qui a exposé la manière d'après laquelle on prépare le Yoghourt.

Avant de donner son premier cours, Mlle Montpetit souhaite une toute cordiale bienvenue à ses auditeurs, qu'elle remercia très sincèrement, les félicitant pour l'intérêt qu'elle voulait bien apporter au cours d'art culinaire. La conférencière déclara qu'elle ferait tout en son possible pour satisfaire ses nombreuses auditrices. Les démonstrations faites ce soir-là nécessitaient une cuisine, dans la plupart des cas, et à cette fin un poêle électrique avait été installé dans la salle, geste délicat autant que gracieux de M. Jos. Dion, qui avait aussi un réfrigérateur à la disposition des organisatrices. Malheureusement, le temps très limité que l'on avait pris pour l'installation du système de chauffage n'a pu permettre de l'utiliser dès le premier soir et les démonstrations dans la préparation d'aliments chauds furent remises au lendemain soir pour faire place aux salades. Elles furent mises au tirage et gagnées, l'une par Mlle Jeanne Arguin, et l'autre par Mme Jean-Paul Lavallée. D'autres tirages se succédèrent, soulignons les 24 sacs de provisions, manufacturés par la compagnie Packers; ces sacs étaient une belle valeur et ils furent tour à tour gagnés par: Mmes Edouard Goulet, Alfred Desbiens, Alcide Morin, Jean-Pierre Boulé, Jos Huot, Roland Mathieu, William Poirier, Fernand Godbout, Gérard Fecteau, François Blais, Maurice Girard, Evariste Gagnon, Gaston Gosselin et Madame Boutin, Mlles Roberte Dubé, Marie-Ange Roger, Henriette Martel, Louise Lavallée, Denyse Girard, Denyse Grondin, Lucille Brault et Mademoiselle Bilo-deau; un lot de produits en boîte, offert par M. Magella Arguin, marchand, gagné par Mme Antonio Couture; trois bouteilles de produits Canada Packers, gagnées par Mlle Marian Stearns, Mlle Yolande Garant et Mme Napoléon Giroux; deux nécessaires à la préparation du fromage Yoghourt, dons de M. Fernand Semet, sont ensuite tirés et gagnés par Mme Magella Lemieux et Mlle Gervaise Arguin.

Au cours de la soirée comme au cours des soirées de mardi et de mercredi, M. Jos. Leclerc, de St-Evariste fit une généreuse distribution de liqueurs. Mentionnons de plus, ici, que M. Leclerc faisait en outre, don d'un carton de coke à chaque gagnante d'un sac de provisions Packers.

Mardi soir une autre séance s'ajoutait à la première. Le programme était à peu près le même que celui de lundi. Voici les noms des gagnantes des sacs de provisions: Mmes Gaston Gosselin, Ernest Charest, Gérard Audet, Arthur Martin, Rolland Fortin, F. X. Paradis, Odilon Martel, Arthur Giroux, Emile Cloutier, Raoul Lavallée, Léandre Ferland, Gaétan Poulin, Madame Cloutier et Madame Dostie, Mlles Lucina Baron, Thérèse Fortin, Louise Lessard, Jocelyne Bédard, Claire-Hélène Goulet, Gemma Duchesneau, Jeanne Bureau et Mademoiselle Bilo-deau; les plats préparés par Mlle Montpetit furent gagnés par Mmes Aimé Picard, Conrad Cliche, Jean-Paul Périmet, Léonard Lavallée, Stanislas Labbé, Adélard Nadeau, André Barbeau, Mlles Réjeanne Gosselin, Rita Duquette et M. Jos. Leclerc; divers articles offerts par des personnes de chez-nous, furent mises au tirage et gagnées par Mme Joseph Lapointe et Mme Stanislas Morin, dons de Mme Jean-Pierre Rodrigue; Mme Evariste Bernier, don de M. Hilaire Roy; Mlle Marguerite Richard et Mme Roméo Mathieu, dons de M. Fernand Semet. Le curé de Ste-Agnès, M. l'abbé Philippe Desgranges fit aux organisatrices, le plaisir d'une visite. Invité à dire quelques mots, notre Pasteur exprima la joie qu'il ressentait devant le succès des cours d'art culinaire; il félicita les organisatrices et tous les collaborateurs dans cette organisation. Il dit toute l'importance qu'il y a pour une femme, pour une jeune fille de posséder des qualités de bonne cuisinière. M. Fred Andrews procéda alors à une démonstration sur le nouveau frigidaire "Cyclamatic".

La journée de mercredi devait clôturer les cours d'art culinaire à Lac-Mégantic. Le programme de cette soirée ne fut pas moins intéressant que ceux des jours précédents. Voici quelles furent, ce soir-là les gagnantes des sacs de provisions: Mmes Emile Jacques, Raoul Lavallée, Herménégilde Dupuis, Philippe Marceau, Zotique Gravel, Hervé Roy, Robert Vachon Paul Genest, Wellie Jacques, Jos. Leclerc, Jos. Carrier, Léonard Lavallée, Jean-Marie Dostie, Ernest Leclerc, Evariste Bernier, F. X. Paradis, Mlles Lucille Brault, Rose-Aimé Gosselin, Solange Bergeron, Mercedes Bédard, Hélène Goulet, Monique Turmel De nouveaux articles donnés, pour être mis au tirage, allèrent aux personnes suivantes: Mme Hilaire Roy, don de M. Anatole Bouffard, Mlle Annette Baker, don de M. Noel Haroon, Mme Louis Mercier, don de M. Louis Michaud, Mlle Claire Lachance, don de M. Leclerc; les plats préparés et mis aux tirages ont été gagnés par Mme Rosario Beaudoin, Théodore Guérin, Joseph Leclerc, Jean-Paul Périmet, Jos. Huot, Adrien Lessard, Mlles Jeanne Bureau et Marguerite Richard.

Lors de la clôture des cours, M. Léon-Laval Portier adressa les remerciements qui s'imposaient après le succès connu. Il remercia tous les intéressés, félicitant les gagnantes ainsi que tous ceux et celles qui avaient constitué l'assistance très nombreuse, aux cours d'art culinaire à Lac-Mégantic.

MANUEL DE L'INVENTEUR
10^e édition
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS INVENTION
334 513 CATHERINE 222 MONTREAL

Docteur Jos. Aubut

Médecin - Chirurgien

Ex-interne du French Hospital de New-York

100 "A", rue Frontenac

LAC-MEGANTIC

Téléphones : Bureau 108 — Résidence d'été 850-w-3

Dr Jacques Huard, m.d.

Spécialité : Chirurgie générale

Ex-interne et ex-résident certifié en chirurgie du West Jersey Hospital de Camden, N. J.

Heures de bureau : 11 à 12 a.m. — 2 à 4 p.m. — 7 à 8 p.m.

40, rue Frontenac - C. P. 838 - Téléphone 54
LAC-MEGANTIC

CHALET à vendre ou à louer

Camp d'été, 1½ étage, situé à un mille du centre de la ville seulement, environ 25,000 pieds carrés de terrain, à vendre.

S'adresser au bureau de :

L'ECHO DE FRONTENAC

Tél. 198

LE NETTOYAGE MODERNE ENRG.

vous offre ses services

Faites rafraîchir l'apparence de votre linge. Nous effectuons promptement et à votre satisfaction tout nettoyage, quelle qu'en soit la nature. Nous recevons et livrons votre linge à votre domicile même. — Téléphonez à 126-J.

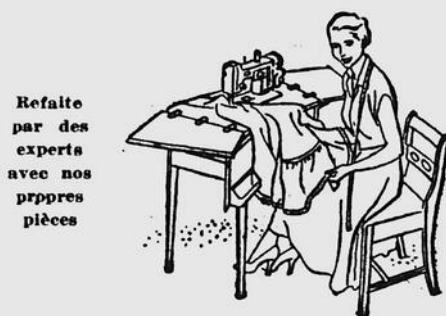
Le procédé "DURACLEAN" nettoie parfaitement : tapis, meubles recouverts de matériel.

THEOPHILE VALLEE
propriétaire

151a, rue Frontenac

Lac-Mégantic, Qué.

REGARDEZ



\$30.
Garantie
de 5 ans.

— Nouvelle lampe
— Moteur neuf
— Câblage neuf
— Rhéostat à pédale
neuf
— Réfine et remplace
à neuf par les
experts de MO-
NARCH SEWING
MACHINE.

Monarch Sewing Machine

177 Commercial
LEVIS

J'aimerais avoir, sans obligation une démonstration à domicile de votre machine à coudre, gratuite.

NOM :

ADRESSE

VILLE

Démonstration à domicile gratuite dans un rayon de 200 milles. CONDITIONS aussi faciles que \$1.25 par semaine.

Pour plus d'informations, prêtez de communiquer avec le

No 171, Lac-Mégantic

HUILE A CHAUFFAGE

Faites votre achat d'huile à chauffage nous sommes à votre disposition en tout temps.
APPELEZ

KEENAN LEGENDRE

Agent : British American Oil

Heures de bureau : 9 h. a.m. à midi — 1 h. 30 à 4 h. p.m.
BUREAU : Tél. 275 — 70 a, Rue Québec Central
Après les heures de bureau, téléphonez : 148

15 Boulevard des Vétérans - Lac Mégantic
S. 9 à Jn 9

Pour vos ASSURANCES GENERALES, consultez :

RODOLPHE RANCOURT

Vie - Maladie - Feu - Automobiles - Responsabilités diverses

Représentant de la Compagnie "Northern Life"
Adressez-vous par téléphone à 289, où quelqu'un se tient

à votre disposition

10, Rue Papineau

Lac Mégantic

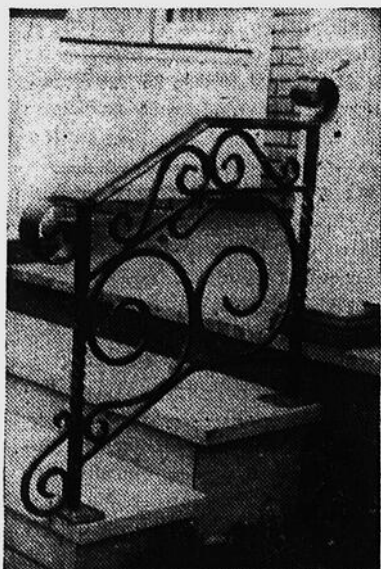
FER ORNEMENTAL

Confiez-moi vos travaux de ferronnerie d'art :

- gardes d'escaliers
- gardes de balcons
- clôtures
- ouvrage général en fer

PRIX RAISONNABLES

Travail satisfaisant et prompt.



HENRI-LOUIS LACROIX

Soudure au gaz et à l'électricité

31, rue Laviolette - Tél. 417-W - Lac-Mégantic

GERARD M. LAJEUNESSE, D.C.

CHIROPATRICIEN — RAYON-X

MEMBRE DE L.I.C.A.

à Lac-Mégantic tous les jeudis

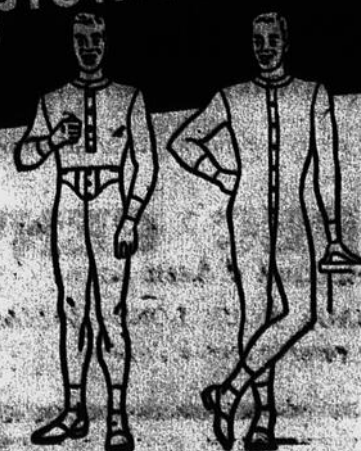
de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 9 h. p.m.

A L'HOTEL QUEEN

A DOMICILE SUR APPOINTEMENT



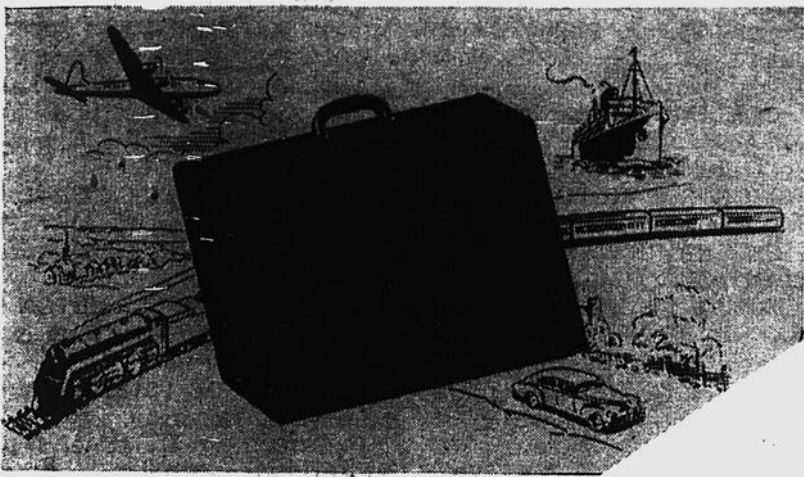
Les hivers froids exigent une
protection
supplémentaire



Penmans
'95' SOUS-VÊTEMENTS

- Le "95" est le sous-vêtement Penmans de qualité supérieure.
- Il vous fera des années d'usage de plus.
- Fabriqué avec les fils de mérinos les plus fins du monde, gage de chaleur et de protection.
- Superlément confortable grâce à 86 années d'expérience expérimentée.
- Bien adapté aux progrès et aux exigences pour protéger contre le froid et la neige.
- Protection isolant contre l'humidité.
- Doux et agréable contre la peau.
- De beaux plans, adaptés aux conditions pour l'homme et la femme.

Assurance contre les accidents de voyage



WILFRID FORTIN

ASSURANCES GENERALES

62, Rue Papineau - Tél. 763 - Lac-Mégantic

BRULEURS A L'HUILE

J'annonce au public de Lac-Mégantic et de la région que je possède l'agence pour la vente des brûleurs à l'huile

"ESSO."

Ces brûleurs sont reconnus pour leur économie, leur efficacité et leur longue durée.

Le temps se présente à vous pour vous en procurer un. Profitez de notre plan de finance exceptionnellement favorable: 10% comptant, balance payable en cinq années.

ALYRE FORTIN

AGENT

53 "A", rue Frontenac (en face de la Banque de Montréal) Tél. 63-W

Lac-Mégantic

Mars 25

Pour vos travaux de peinture

Contrairement à une fausse rumeur qui circule dans le public, je demeure toujours au No 109 Rue Laval et j'invite la population à me confier ses travaux de peintures et vernis, l'assurant de sa plus entière satisfaction. J'exécute aussi les travaux de plastrage (joints de Gyproc), etc.

NAPOLÉON THIVIERGE

PEINTRE

109 Rue Laval - Tél. 219-W - Lac Mégantic

A. 5 à 9 N.



ESSAYEZ CES COLLATIONS... EXQUISSES AVEC DU COKE

Une bonne hôtesse sert ce que ses invités préfèrent... et partout, c'est le Coca-Cola, avec sa saveur incomparable. Le Coke ajoute de l'entrain aux réunions et rien ne va aussi délicieusement bien avec une collation chaude. Si facile à servir aussi... glacé, dans la bouteille.



6 Bouteilles par Carton 36¢

Contenant 100% de Coca-Cola

Emballages de Coca-Cola autorisés avec contenu strict Coca-Cola Inc.

JOS. LECLERC

La Guadeloupe, St-Evariste - Tél. 55

Véritable gala à l'occasion de la fermeture de la Plage Vallée

Contrairement à ce que d'aucuns pourraient penser, la plage Vallée n'a pas organisé un programme quelconque pour sa fermeture, qui aura lieu dimanche prochain, le 26 septembre, alors qu'une matinée hors de l'ordinaire sera offerte aux milliers d'habitants de ce populaire lieu d'amusement. En effet, la Direction offrira pour ainsi dire, plusieurs programmes dans une reconnaissance pour l'encouragement qu'elle a reçu toute la saison durant de la part des amateurs. Le 26 septembre, il y aura lutte, chant, danse de ballet, amusements divers, de sorte que tout le monde devrait s'en retourner content, tout en regrettant que la saison prenne fin si tôt.



L'après-midi débutera par trois bons combats de lutte. Et quand nous disons trois bons combats, nous ne faisons pas de "bluff", car il y aura là toute une phalange avec Yvon Robert, Lee Henning, le champion de l'Empire Britannique, Larry Moquin et quelques autres. Il y aura aussi la petite et unique Louise Deschêne, qui se comporte en vétérane dans ses tours de chant et de danse de ballet, même si elle n'a pas encore cinq ans. Il y aura la fameuse Montagne Russe de Beauce Carnaval, Ovide Chabot avec son fameux orgue et autres amusements.

Les amateurs de lutte voudront sans doute voir ce que fera Yvon Robert en finale contre un aussi dangereux adversaire que Lee Henning, qui détient présentement la couronne de l'Empire Britannique. Henning vient de se faire battre à la Tour de Québec par Bobby Managot mais ce fut une bataille où tout le monde a été écopé, y compris l'arbitre officiel Paul Boivin. En sera-t-il de même à la Plage Vallée dimanche prochain. Personne ne peut jurer qu'il en sera ainsi ou autrement. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il y aura de la poudre dans l'air et dans... l'arène! En semi-finale, Larry Moquin et Tony Lanza feront leur adieu pour jusqu'à la saison prochaine, mais ce ne sera pas des effusions d'amoureux, vous pouvez le croire.

En préliminaire, Lionel Bailargeon et Joe Devalteau prépareront une mise en scène des combats qui suivront. Mais pour ceux qui aiment plus ou moins la lutte (et il s'en trouve), la présence de Louise Deschêne constituera un excellent dérivatif. Cette enfant qui n'a pas encore 5 ans est tout simplement délicieuse. D'ailleurs, la plupart des gens de la région ont eu l'occasion de la voir à l'oeuvre à la plage Vallée ou ailleurs dans ses fameux numéros de chant, de danse de ballet. Si Louise nous revient dans ses performances, c'est que tout le monde avait grand'hâte de la revoir. Soyez-y vous aussi.

Le programme de fermeture ne serait pas complet sans la présence d'Ovide Chabot et de son fameux orgue électrique Hammond. Un grand nombre de vos pièces favorites seront interprétées dans le cours de l'après-midi. Enfin, the last but not the least, la Montagne Russe de Beauce Carnaval sera installée sur l'île dès samedi midi, de façon à accommoder le plus grand nombre de gens possible. Cet amusement, acheté en Floride l'hiver dernier, fait les délices des grands et des petits, sans oublier les amoureux qui éprouvent toujours un plaisir nouveau à faire des randonnées dans le "roller coaster". C'est une sensation qu'on n'oublie pas.

Et voilà le programme qui vous attend dimanche prochain à la plage Vallée. Profitez de ce qui sera peut-être le dernier beau dimanche pour venir vous récréer avec votre famille et assister à des attractions de choix.

Les Fauvettes chantent au mariage d'une de leurs fauvelles

A l'occasion de la récente "Journée Pédagogique" tenue au couvent de Notre-Dame de Fatima, M. A. Breton, i.e., a souligné le zèle, le dévouement et la réussite de six des membres du personnel de cette institution en leur remettant une prime du Département de l'Instruction Publique.

Cet honneur rejaillit à la fois sur les récipiendaires et sur la Commission Scolaire de la ville de Mégantic qui fait toujours un choix judicieux de son personnel enseignant.

Les récipiendaires furent le Rév. F. Roland, s.c., dir.; le Rév. F. Cécilien, prof. de la 9e année (1953-54); Mlle Cécile Fortier, actuellement professeur de la 5e année "B" et qui l'an dernier enseignait en 1ère année; Mme Alfred-Nap. Brousseau, ci-devant professeur en 3e année "A" et qui a cette année le soin de la 1ère année "A"; Mme Majella Arguin, professeuse de la 3e année "B" et Mme Roméo Dostie, professeuse de la 2e année "A".

Mlle Cécile Fortier, en plus de recevoir cette prime, s'est vu décerner la Médaille du Mérite Scolaire au Second Degré. Cette autre reconnaissance des mérites de cette institutrice constitue un éloquant témoignage en faveur de son grand dévouement et de sa haute compétence.

A tous ces bénéficiaires, à Mlle Cécile Fortier tout particulièrement, l'"ECHO de Frontenac" se fait un honneur et un devoir d'offrir l'hommage de ses plus cordiales félicitations.

Le Collège Sacré-Coeur à l'honneur

C'est l'exode d'un beau jour de prime automne; oui, c'est un jour beau entre tous, même si en ce matin, le ciel a cru devoir laisser tomber des gouttelettes semblables à des larmes, mais quelles larmes de joie! C'est donc par ce matin du onze septembre qu'Andrée fit son entrée à l'église toute radieuse de bonheur dans cette atmosphère formant autour d'elle un cercle d'espérance. Les oiseaux du ciel semblaient mêler leur gazouillement au chant des Fauvettes. Tout respire la joie parce que la main Divine et si paternelle a tout préparé de toute éternité et trace sur eux le signe d'une foi grandissante et d'une bénédiction d'innombrables grâces.



LES Lithinés du Dr. GROC N° 33 vous permettent de réaliser chez vous ou en voyage, une bonne eau minérale artificielle, fraîche, alcaline, gazeuse.

LES LITHINÉS du Dr. GROC N° 33 sont une assistance de bonne santé et un traitement préventif des personnes bien portantes. Sous par tous, le matin à jeun, à midi et le soir aux repas, c'est l'eau de table et de régime de toute la famille, des parents et des grands.

LES Lithinés du Dr. GROC N° 33 constituent le remède indiqué du FOIE, des REINS, de l'ESTOMAC, des RHUMATISMES, de l'ARTHRITISME en général.

LES Lithinés du Dr. GROC N° 33 contiennent, dans chaque bouteille, des bonbons-primés. En les collectionnant, vous obtenez toutes sortes d'objets utiles.

Les Lithinés sont en vente dans toutes les pharmacies. — Produits Français — Réservez les installations de portage des Lithinés et de la 2e et 3e.

LES LITHINÉS DR. GROC

A l'issue de la cérémonie Mlle Bernadette Roy touchait l'orgue et accompagnait le chœur des Fauvettes qui exécutèrent: "Pater Noster" de D. Marietti. Mlle Jeanne Cauchon, venue de Montréal, spécialement pour ce mariage interpréta d'une façon fort religieuse et très émouvante "L'Ave Maria" de Rosewing; ensuite le chœur rendit "Cantique Nuptial" de Jean Henry, qu'elles avaient exercé spécialement pour Andrée, l'une des leurs.

Les membres du chœur des Fauvettes offrent par la voix de l'ECHO de Frontenac leurs meilleurs vœux de bonheur à M. et Mme Raymond Dubé (Andrée Fluet). (Communiqué)

Le Jeune Commerce...

(suite de la page 4)

direction du cercle en question.

Le président félicite, au nom de tous les membres, M. Paul Lachapelle à l'occasion de la naissance récente d'un enfant et il le prie de transmettre ces félicitations à son épouse.

M. Poulin suggère à l'assemblée que le Jeune Commerce prenne l'initiative de former un comité de bienvenue et M. Lachapelle propose, secondé par M. Guy Cloutier, que M. Roméo Dostie soit autorisé à recevoir les nouvelles concernant la vie sociale des membres du Jeune Commerce en vue d'en faire part lors des réunions.

M. Comtois fait un rapport sur les activités entourant le projet de la route 28, soulignant que 28 conseils municipaux sur 34 ont signé la requête. On organisera maintenant le travail nécessaire aux faits d'obtenir la signature de tous les chefs de famille, pères, mères, garçons et filles majeurs.

M. François Maillet, secrétaire du Jeune Commerce depuis la fondation de cet organisme donne sa démission. M. Maillet dit que ses multiples occupations qui requièrent ses temps libres ne lui permettent pas de continuer plus longtemps à son poste; il remercie la direction pour la coopération qu'elle lui a donnée, les membres qui ont apporté un entier support à son travail, ajoutant qu'il demeurera membre du Jeune Commerce et qu'il s'efforcera d'aider son aide en autant qu'il lui sera possible de le faire. Il est proposé par M. Paul-Henri Beaudoin et secondé à l'unanimité, que la démission de M. François Maillet soit acceptée. Adopté. Considérant que le secrétaire sortant de charge n'a jamais voulu accepter de salaire, de rémunération quelconque pour ses services, M. Yves Comtois propose qu'en considération de ses bons services, on lui accorde gratuitement sa nouvelle carte de membre pour l'année en cours. Il est secondé unanimement et la résolution est adoptée. Il est ensuite proposé par M. Paul Lachapelle, secondé unanimement qu'un vote de remerciements soit enregistré à l'endroit de M. François Maillet pour son bon travail. Adopté.

Il est proposé par M. Roméo Dostie, secondé par M. Fernand C. Quellette, que M. Philippe Bureau soit nommé aux fonctions de secrétaire pour terminer le terme de Monsieur Maillet et qu'un salaire de \$10.00 par mois lui soit payé. Adopté. Il est proposé par M. Jacques Lachance, secondé par M. Robert Labbé que M. Clément Bilodeau soit appelé à la charge de trésorier, pour succéder à M. Philippe Bureau. Adopté.

M. Paul Lachapelle propose, secondé par M. Yves Comtois que des copies de la constitution soient préparées sous le plus bref délai, pour être distribuées aux membres aux fins de l'étudier. Adopté. Il n'y a pas d'autre question et l'ajournement est proposé par M. Clément Bilodeau.

M. Paul Lachapelle propose, secondé par M. Yves Comtois que des copies de la constitution soient préparées sous le plus bref délai, pour être distribuées aux membres aux fins de l'étudier. Adopté. Il n'y a pas d'autre question et l'ajournement est proposé par M. Clément Bilodeau.

Mégantic Drive Yourself Enrg.

J.-L. DUMAS et GUY THEBERGE, prop.
Rue Wolfe 10, 41ème Avenue
Tél. 387-R et 314-M Tél. 341-R

AUTOS confortables, à PRIX raisonnables

Protection d'Assurances

PRIX SPECIAUX POUR LONGS VOYAGES, sur réservations à l'avance.

A la B de M, il y a de L'ARGENT DISPONIBLE

pour vos

ENGRAIS



Faute d'argent, l'on est parfois embarrassé pour acheter de l'engrais. C'est un achat qu'il faut faire à un moment de l'année où l'on dépense beaucoup, alors qu'on reçoit peu d'argent.

Cette année, ne vous cassez pas la tête. Demandez un prêt au gérant de la plus proche succursale de la B de M. Remboursement facile, adapté aux besoins du cultivateur. Rendez-vous aujourd'hui — ou aussitôt que vous le pourrez — à votre succursale de la B de M.

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHERES DE LA VIE DEPUIS 1858

Dr J.-Eudes Bourque

Chirurgien - Dentiste

Heures de bureau: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

94, rue Frontenac

Edifice Bourque

Tél. 406

LAC-MEGANTIC

DR J. EDOUARD LAFLECHE

dentiste

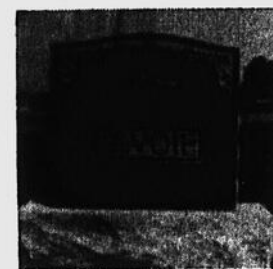
9 h. a.m. à 9 h. p.m.

En face du Bureau de Poste

Lac-Mégantic

MONUMENTS FUNERAIRES DE ST-SAMUEL

Pierres tombales ou monuments funéraires de bon goût, à prix modérés.



Granit canadien: Gris "Silver", noir, rouge, rose. Granit étranger: Gris de Barré Vt et noir de Suède.

Nous donnons un bon prix pour votre ancien monument en échange d'un neuf; faisons aussi réparations et lettrages sur place. Pour renseignements, signalez: ST-SAMUEL 48-s-3

FRANÇOIS THEBERGE

Manufacturiers de Monuments

VOS REPARATIONS DE MIROIRS

seront exécutées promptement, avec soin et à votre satisfaction; aussi, posage de dessus de bureaux en verre; posage de vitres d'autos; vitrines "plate glass", etc.

Venez nous voir --- Prix raisonnables

MEGANTIC PLATE & WINDOW GLASS ENRG.

Benoît et Rosaire RODP'GUE, propriétaires

66, rue SALABERRY

Téls: 450-J et 313-R

LAC-MEGANTIC

Mars - 25



Lucile Bélair, St-Gabriel de Brandon, Que.

Cashmere Bouquet

pour un teint frais,

éclatant de jeunesse...

Cashmere Bouquet,

pour un teint clair,

rayonnant de santé...

Cashmere Bouquet, le savon fin,

doucement parfumé...

Cashmere Bouquet,

le savon que préfèrent

les plus belles filles du Québec

Fête surprise à M. Roger Guérin

Ce fut réellement une belle fête surprise que celle organisée par M. Roland Rancourt et un groupe d'amis mercredi le premier septembre pour fêter leur camarade M. Roger Guérin qui devait, trois jours plus tard quitter sa famille, ses amis, sa ville, pour aller poursuivre ses études à St-Boniface, Manitoba et sous peu revêtir la soutane du prêtre.

La réunion eut lieu à la résidence de Mme Fidèle Boulet. M. Fernand Grenier souhaita la bienvenue aux invités et il expliqua le but de la soirée organisée en l'honneur de M. Guérin, qu'il félicita sincèrement. La musique et les chants se marièrent ensuite pour constituer, avec les réceptions et les histoires, un programme varié et des plus intéressants. Chacun y prit part, jouant des charades mûées; Mmes Lisette Fillion, Lucille et Mariette Boulet, MM. Roland Rancourt, Désiré Vachon, Fernand Grenier et Paul Picard exécutèrent des chants auxquels se joignit tout le groupe. Mlle Huguette Blais récita avec brio, une jolie pièce. Les as en histoires ne se firent pas prier pour agrémenter la soirée. Il y eut lecture d'une adresse par M. Gérard Poulin faisant revivre le passé de Roger, le félicitant pour l'acte courageux qu'il pose et lui exprimant les meilleurs vœux de bonheur et de succès pour l'avenir. Il souhaita que les tic et tac du cadran qui était destiné à Roger, lui rappelle constamment le souvenir de ses nombreux amis. Par la voix de M. Roland Rancourt, ses amis l'assurèrent de leurs prières. Roland souligna aussi le travail immense accompli par Roger au Terrain de Jeux, son dévouement inlassable pour tous les mouvements qui l'ont compté dans leurs rangs.

Roger remercia chaleureusement tous ses amis, dit sa joie d'avoir travaillé au Terrain de Jeux, regretta de laisser derrière lui ses parents, ses frères et sœurs, ses amis, mais avançant les apports tous avec lui dans son cœur.

Un goûter fut servi et tous se séparèrent après la chaîne de l'Au Revoir plus unis que jamais, heureux de constater que l'amitié n'a pas de frontière, la prière, pas de distance.

Etaient présents à la fête: MM. Roger Guérin, le héros de la réunion, Roland Rancourt, Fernand Grenier, Normand Grenier, Claude Blais, Maurice Bernier, Réal Bernier, Bertrand Allard, Raymond Dubé, Désiré Vachon, Paul Picard, Gérard Poulin, Raymond Latulippe; Mmes Lucille Guérin, Gabriel Guérin, Claire-Elène Breton, Carmen Breton, Andrée Fluet, Huguette Blais, Lisette Fillion, Liliane Dubé, Marie-Paule Dubé, Marie-Claude Boulet, Claire-Hélène Boulet, Lucille Boulet, Mariette Boulet et Marguerite Lessard.

(Communiqué)

Naissances à Courcelles

(DNC) — Claude et Francine Tardif, enfants de M. et Mme Ernest Tardif (Rolande Bellegarde), de Courcelles, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une petite sœur. L'enfant, née dimanche le 5 septembre, a été baptisée le lendemain sous les prénoms de Marie, Pierrette, Lise. M. et Mme Victor Tardif, de Québec, oncle et tante du bébé, agissaient comme parrain et marraine, alors que Mme Eudore Buissonneault, de Notre-Dame de La Guadeloupe portait sa petite nièce au baptême. Félicitations aux heureux parents.

MARIAGE LALLÉE - VACHON

Lundi, le 6 septembre, en l'église Notre-Dame de Fatima, M. l'abbé Léopold Lemay, curé, bénissait le mariage de M. Guy-Eugène Lallée, fils de M. et Mme Raoul Lallée, de Lac-Mégantic, à Mlle Jeannine Vachon, fille de M. et Mme Léon Vachon, de Notre-Dame de Fatima. Les pères respectifs des époux agissaient comme témoins. M. Benoît Lallée était placier.

Pour le mariage Mlle Vachon portait une robe aux lignes princesse, avec boléro, col montant et manches bouffantes en tulle brodé d'un ton de bleu nuit avec biais de satin superposé, chapeau et souliers de même tissu. Son bouquet était composé de 24 œillets blancs. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception dans les salles de l'hôtel Frontenac puis le nouveau couple est ensuite parti pour un voyage de noces dans les Montagnes Blanches. A leur retour M. et Mme Lallée demeureront à Lac-Mégantic. Nous leur offrons nos vœux de bonheur!

Pour le voyage la mariée portait un costume droit, en worsted couleur rose potterie avec accessoires chamois, souliers et bourse de couleur cuivre. Les invités au mariage Lallée - Vachon étaient: MM. et Mmes Léon Vachon, Raoul Lallée, de Lac-Mégantic, Mme Marie-Louise Vachon, M. Benoît Lallée, de Montréal, MM. et Mme Ovide Quirion, de St-Samuel, Antonio Quirion, du même endroit, Arthur Raymond, de Montréal, Adrien Thounin, de Montréal, M. Lucien Boutin, Mlle Madeleine Boucien, de Kingfield, Me., M. Roland Boucher, de Montréal, MM. et Mmes Albert Vachon, Delvini Vachon, Delphis Vachon, Jos Quirion, Lucien Laroche, Ubaldo Lallée, Elzéar Bédard, Laval Fortier, Magella Arguin, Roméo Boucher, Jean-Paul Lallée, Léonard Lallée, Roger Bruneau, tous de Lac-Mégantic, MM. Réal Rancourt, Armand Pratte, Désiré Vachon, Raymond Vachon, Rosaire Bédard, de Montréal, Rosaire Lemieux, Lucien Vachon, Bertrand Bolduc, M. Denis, Jean-Claude, Réjean, Fernand et Henri Vachon, François et Claude Lallée, Mmes Marcelaine Bédard, Yvonne Vallée, Thérèse Pouliot, Yvonne Boutin, Cécile Vachon, Carmen Fortin, Jacqueline, Louise, Paoline, Suzanne et Ghislaine Vachon, Yolande Lallée, Louise Lallée.

M. et Mlle Monique Bisson, de St-Georges, visitait Mlle Claudette Arguin et autres parents récemment.

M. et Mlle Charles Nadeau, leurs fils Jean-Marie et Camille, ainsi que Mlle Monique Turmel sont de retour de Montréal après avoir accompagné jusqu'en cette ville M. Raymond Nadeau, à l'Institut des Sœurs-Muets, fils de M. et Mme Nadeau. Ils ont visité MM.

Frères, de Lac-Mégantic, qui avaient la direction des funérailles. Lundi, le 30 août à 9 heures, en l'église Ste-Cécile était le service du regretté disparu. M. l'abbé Roméo Côté officiait et c'est M. l'abbé Louis-Philippe Laroche, curé de Springhill qui a fait la levée du corps. La quête fut faite par MM. Léo Bolduc et Benoit Bideau.

Les porteurs d'honneur étaient MM.: Roland Bolduc, conseiller de Springhill, représentant le conseil de cette paroisse, Arsène Roy, commissaire de Ste-Cécile, représentant la Commission Scolaire de cette paroisse, Honoré Duquette, gérant de la caisse populaire de Ste-Cécile, représentant cette institution financière, Théodore Boulanger, président de l'Union Catholique des Cultivateurs, représentant cet organisme dont le défunt était un actionnaire, Albert Bideau, représentant la Coopérative Agricole de Lac-Mégantic, Hormidas Guérin, de Lac-Mégantic. Le cercueil était porté par MM. P. Jean-Louis Bolduc, Léo Roy, Philippe Isabelle, Claude Bolduc, Georges Stewart et Joseph Fortier. Les porteurs de fleurs étaient MM. Yvan Roy et Gérard Bolduc. L'assistance était nombreuse au service et aux funérailles du regretté défunt dont les restes mortels reposent dans le cimetière paroissial. Aux membres de la famille en deuil l'Echo de Frontenac offre ses sincères condoléances!

NOTES LOCALES

M. et Mme Joseph-Arthur Poulin sont allés à Valleyfield où Monsieur Poulin qui est le président du Jeune Commerce de Lac-Mégantic, assistait à titre de délégué de cet organisme au congrès de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la Province de Québec.

M. et Mme Paul Tessier et leur fils Yvan, de l'ancienne Lorette ont visité M. et Mme Jos. Arguin; ils se sont rendus à Sherbrooke où au couvent des Sœurs de la Ste-Famille, ils ont visité Sr Ste-Rolande, sœur de Mme Tessier puis se sont rendus faire une randonnée dans l'Etat du Maine.

Mlle Monique Bisson, de St-Georges, visitait Mlle Claudette Arguin et autres parents récemment.

M. et Mlle Charles Nadeau, leurs fils Jean-Marie et Camille, ainsi que Mlle Monique Turmel sont de retour de Montréal après avoir accompagné jusqu'en cette ville M. Raymond Nadeau, à l'Institut des Sœurs-Muets, fils de M. et Mme Nadeau. Ils ont visité MM.

et Mmes Léo Cameron, Herman et Roger Nadeau. MM. Elzéar Montminy, de Lévis et Paul Dorion, de Québec, représentants de Monarch Sewing Machine, étaient en voyage d'affaires à Lac-Mégantic ces jours derniers.

MM. François-X. Paradis, Jean-Paul Pétrin, Jean-Eudes Bourque et Eloi Guillemette de notre ville ainsi que M. l'abbé Florian Jolicoeur, du Séminaire de St-Victor, ont passé quelques jours de vacances dans le Parc National.

M. et Mme Trefflé Vaillancourt sont de retour d'un voyage à Montréal et Valleyfield où ils ont visité des parents.

Mlle Rolande Nadeau, de Montréal a passé quelques jours dans la famille de M. et Mme Charles Nadeau, ses parents; elles a aussi visité M. et Mme Jean-Louis Nadeau.

M. Jos. Bouchard, M. et Mme Dominique Bouchard, de notre ville, ainsi que M. et Mme L. Bouchard, de East-Hereford, faisaient un voyage aux Etats-Unis au cours duquel ils se rendaient à Epsworth, Mass., où ils assistaient à la cérémonie de prononciation des premiers vœux de M. André Bouchard chez les Oblats de Marie Immaculée. Le nouveau religieux est le fils de M. Jos. Bouchard. Mlle Aimée Bouchard s'était jointe au groupe de parents et tous sont allés à Boston et à Nashua, N.H. où ils étaient les hôtes de M. et Mme Léo Laroche. Ils visitaient ensuite les montagnes Blanches en tous sens, se rendaient à Washington et autres endroits.

M. et Mme Wilfrid Duquette, M. et Mme Paul-Emile Philippon, Madame Raoul Cloutier et M. Ernest Turmel ont visité, à St-Léon de Val Racine, l'ancien curé de St-Jean Vianney, M. l'abbé Roland Mainguy, curé actuel de cette paroisse et Mlle Madeleine Fortin.

M. et Mme Joseph Ashby, M. et Mme Maurice Ashby et leur fils Michel, de Verdun, rendaient visite récemment à M. et Mme Donat St-Jean et à M. et Mme Julien Cousineau.

M. et Mme Clément Martel, M. et Mme Benoît Martel et Mlle Léon Roy sont de retour d'un voyage au cours duquel ils ont visité des amis à Montréal, fait visite à l'Oratoire St-Joseph, se rendant à St-Alexis des Monts visitant le vaste bassin de Pisciculture où se fait l'élevage de près d'un million de truite; ils se sont encore rendus à Ste-Anne de Beaupré, au Cap de la Madeleine et à l'Exposition Provinciale de Québec. Détail à noter, pour les deux couples Martel, cette randonnée coïncidait avec deux anniversaires remarquables soit,

le 51ème anniversaire de mariage de M. et Mme Clément Martel et de deuxième anniversaire de M. et Mme Benoît Martel.

A l'occasion de la Fête du Travail Mme Louise Girard et son fils Donia ainsi que M. et Mme Raymond Poulin, de Lewiston, Me., ont visité en notre ville, les familles de Paul L'Heureux, M. et Mme Amélie L'Heureux, M. et Mme Amélie Jacques et M. et Mme Antonio Couture.

M. L. L. Mercure est de retour d'un voyage à St-Yacinthe et Montréal, où il a visité des parents. Dans la métropole, notre concitoyen visitait l'Exposition de France, au Palais du Commerce.

le 51ème anniversaire de mariage de M. et Mme Clément Martel et de deuxième anniversaire de M. et Mme Benoît Martel.

A l'occasion de la Fête du Travail Mme Louise Girard et son fils Donia ainsi que M. et Mme Raymond Poulin, de Lewiston, Me., ont visité en notre ville, les familles de Paul L'Heureux, M. et Mme Amélie L'Heureux, M. et Mme Amélie Jacques et M. et Mme Antonio Couture.

M. L. L. Mercure est de retour d'un voyage à St-Yacinthe et Montréal, où il a visité des parents. Dans la métropole, notre concitoyen visitait l'Exposition de France, au Palais du Commerce.

Etudiants et étudiantes ...

(suite de la 1ère page)

UNIVERSITE D'OTTAWA: MM. Russell Demers, Jacques Lacourcière.

UNIVERSITE D'ORENO, Me: M. Jean-Marie Girard.

UNIVERSITE ST DUNHAMS, CHARLOTTETOWN, N.-B.: M. Donald Levesque.

UNIVERSITE DE SHERBROOKE: MM. Maurice Bernier, François Lallée, Gérard Poulin, Gérard Lapointe, Gilles Cloutier, Raoul Blouin, Jean Drouin, Robert Boulanger, Jean-René Hamel, Jean-Claude Fluet, Jacques Drouin.

ECOLE POLYTECHNIQUE, MONTREAL: M. Hubert Marceau, André Roy.

COLLEGE SAINT-LAURENT, MONTREAL: M. Roger Michaud.

COLLEGE ST-JEAN DE BREBEUF, MONTREAL: MM. Noël Vallard, André Couture, Jacques Fortin.

COLLEGE N.-DAME, MONTREAL: MM. Jacques Morissette, Marc Duclos.

COLLEGE BOURGET, RIGAUD: M. Bruno Compagnat.

SEMINAIRE DE JOLIETTE: MM. Gérard Bolduc, Paulin Lacroix.

MONASTERE DES RR. PP. FRANCAISAINS, SOREL: M. Jacques Pothier.

SEMINAIRE DE ST-VICTOR: MM. Roland Rancourt, Yvon Goulet, Gaston Bouffard, Fernand Grenier.

MONT SAINT-LOUIS, MONTREAL: M. Georges-Henri Lemieux.

SEMINAIRE DES PERES MARISTES, SILLERY: M. Marius Dubé, Denis Nadeau.

MONT STE-ANNE, SHERBROOKE: M. Jean-Claude

Huot, Jean-Marc Perreault, Gilles Roy.

ECOLE TEXTILE DE SAINT-HYACINTHE: M. Fernando Blais.

COLLEGE STANSTEAD: M. Peter Audet.

INSTITUT DES SOURDS-MUETS, MONTREAL: M. Raymond Nadeau.

COLLEGE DES RR. FF. DU SACRE-COEUR, ARTHABASKA: MM. Renaud Beaudoin, Jacques Brault, Philippe Audet, André Audet, André Baron, Pierre Nadeau.

COLLEGE DE LONGUEUIL: M. André Cousineau.

COLLEGE DES RR. FF. DU S.-COEUR, VICTORIAVILLE: M. Donald Dubé.

SEMINAIRE ST-BONIFACE, MANITOBA: M. Roger Guérin.

ECOLE SUPERIEURE DE SHERBROOKE: MM. Magella Perron, Robert Hamel.

ECOLE TECHNIQUE, TROIS-RIVIERES: M. Gilles Giguère.

CHEZ LES ETUDIANTES

UNIVERSITE DE MONTREAL: Mlle Jeannot Legendre.

COUVANT DES URSULINES, QUEBEC: Mlle Madeleine Pothier.

MONT NOTRE-DAME, SHERBROOKE: Mlle Denise Dion, Lise Duclos, Madeleine Duclos, Jeannine Boutin, Christine Vallée, Hélène Dallaire, Louise Dallaire.

COLLEGE MARG. BOURGEOYS, MONTREAL: Mlle Micheline Dion.

MEXICO CITY AMBASSADE, MEXIQUE: Mlle Ginette Bolduc.

VILLA MARIA, MONTREAL: Mlle Louise Brassard.

COUVANT ST-PATRICE, MARGOG: Mlle Pierrette Couture.

COUVANT DES SS. DE LA PRESENTATION, COATCOOK: Mlle Louise Marceau.

ECOLE NORMALE MARG. BOURGEOYS, SHERBROOKE: Mlle Lisette Fillion, Ange-Ai-

mée Roy, Suzanne Mercier, Huguette Blais, Pierrette Fluet, Dorlès Leclerc.

INSTITUT FAMILIAL, SHERBROOKE: Mlle Cousineau.

PENSIONNAT STE-VICTOIRE, VICTORIAVILLE: Mlle Claire Bédard, Pierrette Philippon.

INSTITUT FAMILIAL SAINT IRENEE-LES-MONTS: Mlle Yvette Nadeau.

KING'S HALL, COMPTON: Mlle Elaine Audet.

COUVANT DE S.-C. JACKMAN, Me: Mlle Monique Lemieux, Angella Fortier, Lise Barron, Raymonde Mercier, Jacqueline Morissette.

COUVANT DES SS. DE LA PRESENTATION DE MARIE, HENRIVILLE: Mlle Louise Fortier.

COUVANT DE LAMBTON: Mlle Hélène Leblanc, Francine Ruel, Denise Boulet.

COUVANT DE ST-EPHREM: Mlle Nicole Gendreau.

PENSIONNAT ST-JEAN D'IBERVILLE: Mlle Françoise Chabot et Louise Chabot.

GENERAL HOSPITAL, Montreal: Mlle Evelyn Stearns.

HOPITAL N.-DAME, MONTREAL: Mlle Huguette Leblanc.

HOTEL-DIEU DE SHERBROOKE: Mlle Denise Richard, Andrée Dubé, Paulette Brulotte, Georgine Wood.

BROSSES À DENTS COLGATE

Les meilleures pour toute la famille. Soies de Nylon solidement fixées, résistent à l'humidité et à l'usure — ne se détrempe pas. Pour dames et pour hommes. 35¢ Pour 25¢. Parfaites pour la première dentition.

Le Dr Lionel Darche

166, rue King-O., Sherbrooke

YEUX - OREILLES - NEZ - GORGE

HUILE A

POELE \$0.22

STOVE

FOURNAISE \$0.191

FURNACE

OIL

Ce compteur imprime la quantité d'huile sur les factures

Vous pouvez mettre confiance en ce compteur, car vous obtenez 100% d'huile que vous achetez! SCELLE ET APPROUVE PAR LE GOUVERNEMENT.

Savez-vous qu'avec une fournaise à l'huile, pour obtenir un bon rendement et un service satisfaisant pour la durée des pièces mobiles, il faut :

- 1o—La nettoyer chaque année.
- 2o—Huiler tous les moteurs à tous les mois avec une bonne huile et par une main expérimentée.
- 3o—Trouvez-vous que ça vous coûte trop cher d'huile pour votre chauffage? Aimeriez-vous savoir combien d'huile vous gaspillez et qui s'envole dans la cheminée, dû à une fournaise sale et mal ajustée?
- 4o—Nous avons les instruments les plus modernes pour l'ajustement de vos fournaises à l'huile.

ACHETEZ L'HUILE A CHAUFFAGE

TEXACO

Vous pouvez compter sur mes services de réparations de vos fournaises.

MARTIAL ELECTRIC

VENDEUR AUTORISE

44, RUE LAVAL

Tél. 465

LAC-MEGANTIC



la vraie bonne bière



parce qu'elle est

CLIMATISÉE

Mort de M. Henri-Louis Fortier à Ste-Cécile

Une famille bien connue de Ste-Cécile vient d'être éprouvée par le deuil. A l'hôpital de l'Institut Pasteur, Montréal, est décédé dans la nuit de vendredi à samedi, M. Henri-Louis Fortier à l'âge de 44 ans et 2 mois. C'est à la suite d'une très courte maladie que M. Fortier descendait dans la tombe. Terrassé subitement par le mal, mardi, on le transporta à l'Institut Pasteur où il succombait après trois jours d'hospitalisation.

Feu M. Fortier laisse pour le pleurer son épouse, née Ida Bolduc; sept enfants dont six garçons et une fille: Réal, Marcel, Hervé, Guy Gabriel, Michel et Aline; ses sœurs: Mme Edmond Roy, de Lac-Mégantic, Mme Joseph Isabelle, de Milan; sa mère, Mme Alexandre Fortier, de Ste-Cécile, une nonagénaire de 92 ans; ses beaux-parents M. et Mme Armand Bolduc, de Stornoway; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Théophile Bolduc, M. et Mme Eugène Bolduc, de Stornoway, M. et Mme Noël Bolduc, de Skowhegan, Me., M. et Mme Albert Bolduc, de Milan, M. et Mme Armand St-Laurent, Mlle Emilienne Bolduc, de Stornoway, M. et Mme Armand Bolduc, de Stornoway.

La dépouille mortelle fut transportée de Montréal à la résidence du défunt, à Ste-Cécile par l'ambulance de la maison Jacques et

Congrès des assureurs-vie de la Montréal Life

Les surprimes ne sont pas toujours un obstacle à l'émission des polices d'assurance-vie, mais elles permettent, au contraire, à un plus grand nombre de personnes de jouir et de profiter des bienfaits de l'assurance sur la vie.

Voilà ce que déclarait, en substance, le Dr Charles Laflamme, de Québec, médecin examinateur des compagnies d'assurance-vie, lors d'une conférence prononcée au Congrès provincial des Assureurs-Vie de la Montréal Life Insurance Company, tenu au Mont Tremblant Lodge en fin de semaine.

Le distingué conférencier a démontré aux assureurs-vie présents à ces journées d'étude, que la majoration des primes pour un certain nombre de personnes, n'est pas un obstacle à l'achat des contrats, mais plutôt un privilège que les compagnies ou Sociétés d'assurance-vie accordent à ceux qui ne peuvent obtenir de polices régulières.

Autrefois, les Compagnies et Sociétés d'assurance-vie n'émettaient que des contrats réguliers en faveur des personnes en parfaite santé. Mais en face d'un besoin urgent pour chacun de posséder de l'assurance-vie et aussi pour permettre à l'assurance-vie de jouer son rôle humanitaire et indispensable dans notre économie moderne, les Compagnies et Sociétés d'assurance ont trouvé le moyen d'émettre des contrats majorés que l'on appelle plus communément, avec une surprime.

La surprime étant le seul moyen juste et honnête d'émettre des contrats en faveur des personnes dont les qualités d'assurabilité ne sont pas parfaites, l'assureur-vie et le public en général se doivent d'apprécier cette méthode moderne qui permet à plus de monde de jouir des bienfaits de l'assurance-vie.

Le conférencier fait aussi remarquer à son auditoire que l'achat d'une police d'assurance-vie n'est pas un endroit, mais un privilège consenti par les Compagnies et Sociétés d'assurance. Il est évident que les Compagnies et Sociétés d'assurance ont besoin du public, mais le public a aussi un grand besoin d'assurance-vie.

Les Compagnies d'assurance-vie dans la structure économique de notre pays, est lié étroitement à toute la prospérité du Canada. L'assureur-vie ne doit jamais perdre de vue que l'assurance sur la vie a été instituée pour protéger la famille, ce n'est pas de l'assurance-mortuaire, mais de l'assurance-vie. Par conséquent, il est de plus en plus urgent, qu'un plus grand nombre de personnes puissent participer à ses bienfaits.

Il est un point extrêmement important sur lequel l'insiste, de continuer le Dr Laflamme, c'est que l'assureur-vie doit être franc et loyal envers son client, sa Compagnie et lui-même. Il ne sert à rien de cacher la vérité au client, c'est lui rendre un grand service que de lui aider à faire l'achat d'une police d'assurance-vie. Il vaut beaucoup mieux pour le client d'obtenir un contrat majoré, que de ne pas en avoir du tout.

Lorsque nous, médecins, nous faisons un rapport défavorable envers quelqu'un, ce n'est qu'après avoir bien réfléchi, que nous considérons qu'il nous est impossible de faire autrement. Nous ne sommes pas infailibles, mais nous agissons en toute impartialité et justice pour tous et chacun.

En conclusion, le Dr Laflamme dit que ceux qui peuvent souscrire à un contrat d'assurance-vie avec les qualités de bonne santé, se doivent de le faire sans délai, autrement, s'ils retardent l'achat, ils seront dans l'obligation d'accepter un contrat majoré ou avec une surprime.

Le conférencier avait été présenté à l'auditoire par René de Blois et remercié par J. O. Hallé respectivement gérants des succursales centrales Québec et District. Ont adressé aussi la parole à ce congrès, le président de la compagnie, M. C. G. Greenshields, le gérant général, M. W. L. Nicholls ainsi que le trésorier M. J. A. Toller.

Le représentant local de la Montréal Life est M. Clément Martel.

Les nouveaux quartiers du Québec Central à Thetford Mines

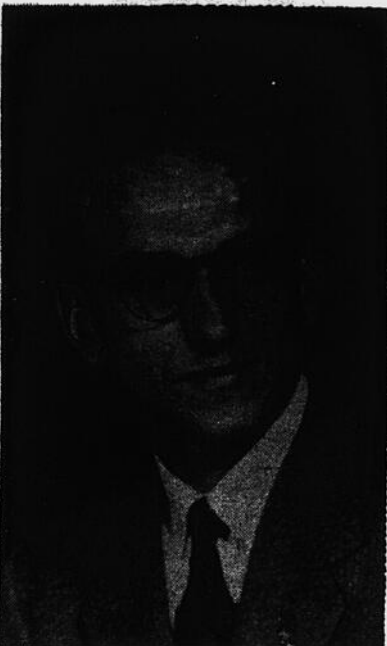
La compagnie Québec Central dit, il y a un pont de 240 pieds au-dessus de la rivière Thetford avec quelques détails sur les travaux d'organisation de ses nouveaux quartiers à Thetford Mines.

En effet, M. A. M. Hand, gérant-général du chemin de fer Québec Central, annonce que la division de Thetford Mines est presque complétée et que la ligne principale et la gare ont été mises en opération jeudi midi, le 16 septembre, et le hangar à fret, lundi, le 4 octobre.

Les travaux de diversion du chemin de fer ont commencé en août 1953 comprenant la construction de 8.1 milles de ligne principale; nouvelle cour; édifices de la gare et du hangar à fret et voies de communications, ainsi que la relocation de plusieurs constructions auxiliaires. En plus de la relocation de la ligne principale du chemin de fer proprement dit, les travaux ont été effectués et étaient sous la direction du chemin de fer Québec Central pour les compagnies d'amiante, soit, Bell Asbestos Mines Ltd., Johnson's Company, Ltd., et Asbestos Corporation Ltd., et des sous-contractants majeurs ont été donnés à la Quémont Construction Company de Montréal et R. E. Stewart Construction Corp. de Sherbrooke.

Le projet comprend aussi d'autres travaux considérables de rues, voies de communication et aqueduc dans la cité de Thetford Mines et la relocation des mines pour la relocation de la ligne principale dans le district de Thetford Mines pour plusieurs années.

A VOTRE SERVICE



● M. Clément MARTEL, Conseiller en Assurance-Vie de la Compagnie Montréal Life Insurance, annonce qu'il est à votre disposition pour discuter avec vous tout problème concernant votre protection et vos besoins futurs. Pour informations, téléphonez au Numéro 715.

MARIAGE GAGNON-POULIN

Samedi, le 4 septembre à 8.30 hrs en l'église Notre-Dame de Fatima, M. Jean-Claude Gagnon, de Lac-Mégantic, fils de M. et Mme Oliva Gagnon, conduisait à l'autel Mlle Marie Bisson-Poulin, de Lac-Mégantic, fille de M. et Mme Joseph Poulin, de St-Gédéon. M. Oliva Gagnon servait de témoin à son fils et M. Joseph Poulin était le témoin de sa fille. A l'orgue que touchait Mlle G. Cloutier, un programme musical fut exécuté. Il y eut chants par Mme Adrien Garneau, de l'île d'Orléans.

Pour le mariage la mariée portait une robe longue, en tulle blanc avec accessoires blancs.

La mère du marié était vêtue d'une robe de soie bleue avec accessoires; elle portait un bouquet de roses avec feuillage.

M. Michel Bisson, neveu de la mariée, et Mlle Estelle Bisson, nièce de la mariée, agissaient comme garçon et fille d'honneur.

A l'issue du mariage, il y eut réception à la salle des Chevaliers de Colomb, après laquelle M. et Mme Jean-Claude Gagnon quittèrent la ville pour un voyage de nocces aux Chutes Niagara, Boston et autres endroits.

Pour le voyage la mariée portait un costume gris avec accessoires bleus. A leur retour, M. et Mme Gagnon demeureront à Lac-Mégantic. Nos vœux de bonheur!

Voici la liste des invités au mariage Gagnon-Poulin: MM. et Mmes Jean-Marc Tourangeau, G. Aimé Bisson, Théophile Maure, Roger Lafleur, de Montréal, Wilfrid Comtois, de Glens Falls N.Y., Irène Gagnon, Théophile Vallée de Lac-Mégantic, Gaspard Gagnon, Armand Toulouze, de St-Laurent d'Orléans, Adrien Garneau, Maurice Bisson, Laurent Poulin, de St-Gédéon, Josaphat Poulin du même endroit, Hélon Bisson de Lewiston, Emilien Mercier, Edmond Quirion de Lac-Mégantic, MM. Gérard Tourangeau, de Sherbrooke, Jean-Luc Boulet, Lucien Cormier et M. Beaudoin MM. Ephrem Bisson, père adoptif de la mariée, Mmes Théodore Guérin, Henri Gagnon, Gilbert Gagnon, Georges Martin, Joachim Boulet, Alphonse Thériault, Oram Grondin, Mlle Juliette Boulet, Thérèse Poulin, de St-Georges, Pauline Quirion, de Lac-Mégantic, Monique Bergeron et Denyse Martin.

ST-RENE GOUPIL

NAISSANCE:

Le 29 août a été baptisée Marie, Colette, Francine, née le 25, enfant de M. et Mme Armand Poirier (Rita Lapiere). Parrain et marraine M. et Mme Armand Lapiere, oncle et tante du bébé. Nos félicitations!

DEPART DU CURE:

Nous regrettons d'annoncer le départ de notre ancien curé, M. l'abbé Conrad Berger, appelé à St-Gérard Magella. Ailleurs dans cette édition, nous parlons de cet événement de chez-nous.

NOUVEAU CURE:

Il nous fait plaisir de saluer l'arrivée de notre nouveau pasteur, M. l'abbé Lorenzo Bouchard, qui succède à M. le curé Berger. Nos bons souhaits à notre nouveau pasteur; longue vie, santé et bonheur à St-René Goupil.

Naissances à Courcelles

M. et Mme Hervé Bizier (Monique Leclerc) sont les parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Paule, Gaétane, Parrain, M. Gilles Leclerc, oncle du bébé, marraine, Mlle Marie-Paule Bilodeau, cousine de l'enfant; porteuse Mlle Alex Leclerc, tante.

M. et Mme Eugène Binet (Gaétane Bizier), un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Raymond, Parrain et marraine M. et Mme Adjutor Lecours, de Lac-Mégantic, oncle et tante du bébé.

AU CLUB ROTARY

Le souper hebdomadaire des membres du Club Rotary de notre ville avait lieu lundi soir. Le président du Club, M. Auguste Girard présidait et il a annoncé aux membres que tous étaient invités à prendre part à un souper au homard, lequel aura lieu dimanche le 3 octobre, au club de la Baie des Sables.

On a pris connaissance lors de cette réunion d'une invitation toute spéciale de la part des confrères du Club Rotary de St-Georges Bce, lequel célébrera son 10ième anniversaire le 9 octobre.

La plupart des membres étaient présents à l'assemblée de lundi.

On fête le départ du Caporal Jacques Roy

Une fête surprise avait lieu, récemment, dans les salles du camp militaire de Lac-Mégantic. C'est que les amis et les parents du caporal Jacques Roy désiraient souligner son départ pour l'armée américaine, formuler à son endroit des souhaits pour l'avenir. En l'absence du major G.M. Stearns, c'est le capitaine Georges Paradis qui s'est fait l'interprète de tous les vœux à celui qui devait partir. Le C.S.M. Ouellette, le R.S.M. Guy Nadeau et le Sergent Auguste Tardif prirent également la parole tour à tour, exprimant leurs vœux à ceux déjà exprimés et regrettant le départ de ce bon camarade.

Le Sergent Auguste Tardif, au nom de tous, a présenté au héros de la réunion et cela au nom de tous ses compagnons de Régiment de la Chaudière, une jolie trousse de voyage, remplie de bons souhaits va sans dire. M. Clément Guérin se faisait ensuite l'interprète de tous les employés de la manufacture de liqueurs de M. J.A. Roy personnel dont il faisait partie et il offrit, en leur nom et au sien, au héros de la fête une bourse ron-

delette. M. Roy sut trouver des mots appropriés pour remercier tous ceux qui le félicitaient leur exprimant sa reconnaissance sincère, les assurant de ce bon souvenir et souhaitant les retrouver tous à son retour après ses années de service dans l'armée américaine à laquelle il se joindra bientôt.

Prenaient part à la fête: Tous les compagnons faisant partie du régiment de la Chaudière, accompagnés de leur épouse ou de leur amie, ses parents M. et Mme J.A. Roy, M. et Mme Lucien Roy, MM. Henri-Paul Roy, Alfred Roy junior, Raymond Roy, Mlle Pierrette Lemay, MM. et Mmes Lucien Simard, de St-Jean et Roger Bruneau.

TECHNICIENNE DIPLOMÉE

Nos félicitations à Mlle Colette Turcotte, de St-Romain, Cte de Frontenac, qui vient d'obtenir son diplôme de technicienne en puériculture. C'est à l'école de Notre-Dame de Liesse, de Montréal, que Mademoiselle Turcotte a poursuivi ses études en puériculture, à la suite desquelles elle obtenait, le 4 septembre dernier, avec la note très grande distinction, le diplôme dont nous parlons plus haut.

SHOWER

Ces jours derniers, à la résidence de Mme Noël Lachance, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à un Shower de Layette. Il était donné en l'honneur de Mme Rosaire Lachance. Au cours de ces quelques heures d'un après-midi très agréable, on ouvrit les cadeaux que l'on exhiba aux yeux de toutes les invitées. Il y eut chants, musique et danses; on s'amusa très joyeusement après quoi un délicieux goûter fut servi. Prenaient part à cette fête bien organisée et non moins bien réussie: Mmes Rosaire Lachance, Lucien Blais, Jim Poirier, Arthur Blais, Antonio Morin, Clément Roy, Rosaire Côté, Albert Gendron, Léo Mercier, Léo Lachance, Paul Leblanc, Noël Lachance, Emerilde Lessard, Henri Champagne, Elzéar Blais, René Poirier, Ernest Blais, Gaston Blais, Alphonse Lachance, Jean-Paul Bédard, Arthur Giroux, Hector Vachon, Arthur Bégin, Mlles Germaine Champagne et Simone Blais.

Mariage Huot-Rodrigue

Lundi le 6 septembre à 9 heures en l'église Ste-Agnès de Lac-Mégantic, le Rvd Père Raymond-Huot, fils de M. et Mme Jos. Huot, de Lac-Mégantic à Mlle Edith Rodrigue, fille de M. et Mme J. W. Rodrigue, également de notre ville. Les pères respectifs des époux servaient de témoins.

Pour la circonstance des gâteaux rouges, avec boucle de tulle blanc avaient été fixés sur les bancs des invités. A l'orgue que touchait Mlle Bernadette Roy, un programme musical fut exécuté: "Panis Angelicus" par le Rvd Père Ambroise Rodrigue, oncle de la mariée et "Ave Maria" par M. Roger Grenier. MM. Jean-Guy Rodrigue et Claude Huot plaçaient les invités.

La mariée, qui fit son entrée au bras de son père portait une robe de brocart, ivoire, paizelée or de godia, à jupe ample entièrement froncée. La petite coiffe était une rose renversée à pétales brodées or, création de chapeau "Personnalité" ainsi que le petit manchon de même tissu lequel était orné de roses rouges, en forme "H".

La mère de la mariée avait un deux-pièces en shantung taffeta, couleur cuivre, chapeau de même ton garni d'une aigrette noire. Ses accessoires étaient noirs et gants blancs.

La mère du marié portait une robe à jupe droite en cristalette bleu paon, petit chapeau de feutre-velours noir garni de perles et accessoires noirs, gants blancs.

A l'issue de la cérémonie religieuse, mariés et invités se rendirent à la salle des Chevaliers de Colomb où un déjeuner fut servi; une réception suivit, elle eut lieu au Club de la Baie des Sables où les salles avaient été décorées d'oeillets et de glaieuls. M. et Mme Huot partirent ensuite pour leur voyage de nocces aux Chutes Niagara et à Buffalo. A leur retour, ils demeureront à Lac-Mégantic.

Pour le voyage Madame Huot portait une robe coupe princesse à jupe ample de lainage bruyère bleu électrique avec petite étoile de monton gris, un petit baret vénisien d'antilope de même ton piqué de faisan, souliers et bourses complétant l'ensemble.

Les invités au mariage Huot-Rodrigue étaient MM. et Mmes Norbert Rodrigue, Cyrille Rodrigue, Delphis Pomerleau, Roméo Cameron, Simon Bellefleur, P. Cloutier, Alyre Royer, Ador Royer

DERIDEZ-VOUS... EN ÉCOUTANT



Le nouveau programme:
"Votre bonne fortune"
tous les Jours
de 3.00 à 3.35 p.m.

800 au cadran

800 CHRC

le R. P. Ambroise Rodrigue, M. le curé Wilfrid Rodrigue, MM. et Mmes Arthur Baron, Elodien Duclos, Alyre Roy, Lucien Roy, Barthélemi Durand, Paul Garant, René Forget, Léon-Laval Fortier, Roch Rodrigue, Roger Rodrigue, Gilles Rodrigue, Marius Bernard, Léo Choquette, Hervé Roy, Origène Cliche, Paul Jenkins, Armand Roy, Mme Albert Dallaire, Mme Bill Graham, Mlles Lise Duclos, Jacqueline Rodrigue, Claudette Cloutier, Ghislaine Choquette, Nicole Choquette, Diane Rodrigue, MM. Jean-Guy Rodrigue, Gérard Rodrigue, Gerry Doyon, le Rvd Père Raymond Huot, MM. et Mmes Jos. Huot, Marcel Huot, Gaston Huot, Marcel Couture, Pierre Roberge, Gaston Thériault, Armand Drouin, Henri-Paul Campeau, Laval Gosselin, Antonio Couture, Hector Durand, Adélar Cormier, Joseph-Arthur Poulin, Mme Alfred Pilote, MM. et Mmes Lorenzo Pilote, Léopold Pilote, Yvon Perreault, Oscar Belleau, Jean-Paul Durand, Donat Perreault, Miguel Durand, Charles Turcotte, Léonard Cormier, Marcel Beaulieu, Maurice Girard, René Duquette, Emile Girard, Delphis Huot, Marc Gagnon, Mlles Thérèse Huot, Marcette Boulanger, MM. Edmond Huot et Napoléon Girard.

Nouveau curé à Sainte-Cécile

(DNC) — Un nouveau curé vient d'être nommé en notre paroisse Ste-Cécile, dans la personne de M. l'abbé Emile Durocher, ancien curé de Stoke Centre. M. l'abbé Durocher succède à M. le curé Romeo Côté, qui vient d'être appelé à la cure de Valcourt. Ajoutons ici que ce dernier avait l'honneur d'être nommé vicaire forain, récemment. Nous l'en félicitons. Il aura pour vicaire de sa nouvelle cure, M. l'abbé Laval Gagnon, ancien vicaire de Ste-Agnès de Lac-Mégantic. Souhaitons également bienvenue, succès et bonheur, à notre nouveau pasteur.

NAISSANCE

A Montréal, le 16 septembre est née à l'hôpital de la Miséricorde Marie, Emilienne, Lucie, Carole, enfant de M. et Mme Fernand Roy (Thérèse Boucher) et baptisée le 19 en l'église St-Jacques. Parrain et marraine M. et Mme Arthur Boucher, de notre ville, grands-parents maternels de l'enfant. Porteuse: Mme Joseph Roy, grand-maman paternelle du bébé. Nos félicitations.

BOIS A VENDRE

2,000 CORDES de BOIS FRANC de POELE

de toutes les longueurs

ERABLE et MERISIER

Placez vos commandes immédiatement pour livraison durant l'été, au

MAGASIN JULES HUARD

42, Rue Frontenac - Tél. 13 - Lac-Mégantic

H. P. CAMPEAU, C. d'A. A.

COURTIER D'ASSURANCES AGREE

Feu - Vie - Automobile - Accident - Maladie

220 RUE LAVAL

TEL. 422

B. P. 328

LAC-MEGANTIC

ACHETEZ VOTRE CHARBON DE

BERTRAND BOULANGER

marchand de charbon

Toujours en mains toutes les sortes de charbon: à stoker, à poêle, etc., de toutes marques.

Service satisfaisant et empressé.

Pour toutes informations, communiquez avec moi.

128, rue Frontenac

Tél. 78

Lac-Mégantic

PIERRES ET MONUMENTS FUNERAIRES



J'offre un lot de Pierres Tombales à prix tout à fait bas, soit à partir de \$5.00 en montant. Aussi un lot varié de pierres de monuments à bon marché.

Profitez des occasions en communiquant avec

OSCAR GOSSELIN
MARBRIER

32, rue Maisonneuve - Tél. 181-W - Lac-Mégantic

CHIRURGIEN - DENTISTE

Dr Paul Frescynet

Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester

Tél. 39

Au-dessus du magasin J.-A. Roberge & Fils

Lac-Mégantic

Cté Frontenac

Avis du Dr Girard

J'informe le public de Lac-Mégantic et des environs que je serai à Lac-Mégantic, dimanche le 10 oct.

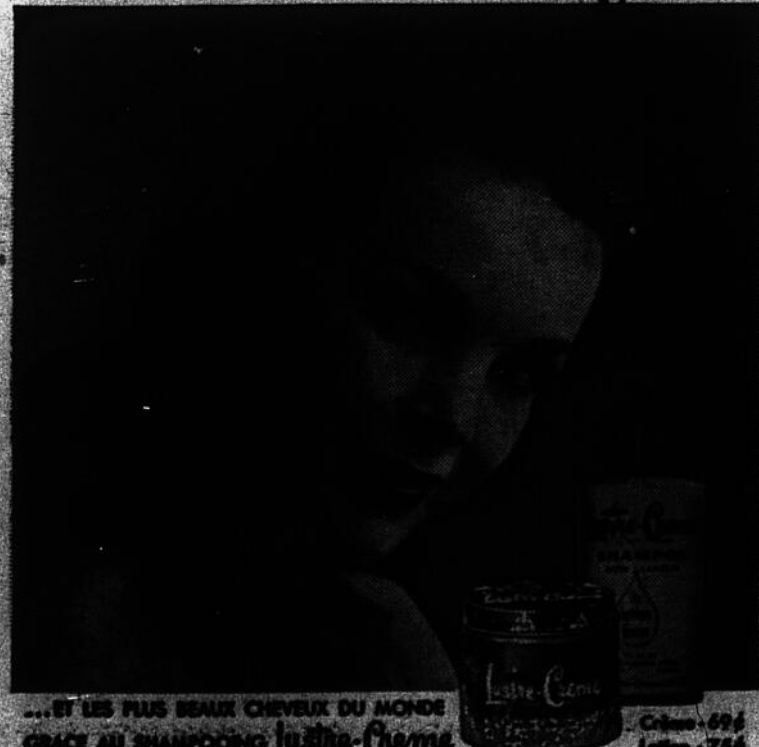
Si vous avez des enfants malades que vous désirez faire examiner écrivez-moi à St-Jean ou donnez votre adresse à votre journal local "L'Echo de Frontenac", tél. 198, qui me la remettra et je passerai les voir.

DOCTEUR ARMAND E. GIRARD

236, rue Longueuil

St-Jean, Qué.

"Un beau brin de fille"



...ET LES PLUS BEAUX CHEVEUX DU MONDE
GRACE AU SHAMPOOING L'ÉCHO

CHEVEUX
L'ÉCHO

SENSATIONNELLE PROMOTION

EVIER de cuisine comprenant un double égouttoir avec cuve centrale, robinetterie à bec mobile, tamis et armoire en acier émaillé blanc, 24 x 54. Prix régulier : \$159.95.

REDUIT A \$119.95

Aussi fixturs de chambre de bain, très réduites.

ANTONIO COUTURE

Entrepreneur-Plombier

13 Rue Frontenac Tél. 139 Lac-Mégantic
Nov. 19—P

Programme d'automne chez les Ch. de Colomb

Il vient d'être arrêté le programme des activités de nos Chevaliers de Colomb. Lundi le 27 septembre, il y aura assemblée générale aux salles et l'on fera l'installation des officiers pour la prochaine année. C'est le nouveau député de district M. J. L. Bourgault, de Cookshire, qui présidera cette réunion.

Le 2 octobre, il y aura vente de la pomme, au profit de La Goutte de Lait. Tous sont priés de col-

laborer à cette vente. Dimanche le 10 octobre, il y aura messe à 7.45 heures et communion générale chez nos Chevaliers. Un déjeuner suivra aux salles. Mercredi le 6 octobre et mercredi le 20 octobre, parties de pommes. Mardi le 26, souper aux huitres et le premier novembre, cérémonie impressionnante de la commémoration des morts, à 8 heures, à l'issue des vêpres.

NAISSANCES DE JUMELLES

Dans la famille de M. et Mme Fernand Compagnat (Madeleine Dupont) sont nées le 16 septembre deux jumelles, à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic. Baptisées dimanche, les enfants ont reçu les prénoms de Marie, Jeanne, Francine qui a eu pour parrain et marraine M. et Mme Jean Dupont, de Montréal, oncle et tante et pour porteur Mme Joseph Paradis, autre tante et Marie, Agnès, France dont les parrain et marraine ont été M. et Mme Raoul Durand, oncle et tante et la porteur Mme Marius Huot, autre tante. Nos félicitations.

NOTES LOCALES

Mme Camille Sinotte est de retour d'un voyage de trois mois au cours duquel elle a visité à Toronto, la famille de M. et Mme Edgar Sinotte; à Paris, Ont., M. et Mme Jack Wilks, sa fille en compagnie de laquelle elle s'est rendue à Brantford; continuant son voyage jusqu'à Port-Dover, elle visitait cet endroit, puis les

NE PAS CONFONDRE

On est prié de ne pas confondre le nom de Jean-Claude Fortin, fils de M. Armand Fortin, avec celui de Jean-Claude Fortin, fils de M. Pamphile Fortin, tous deux de Lac-Mégantic.

PAR ORDRE

chutes Niagara. A son retour, elle s'arrêta à Montréal où elle fut l'hôte de son frère M. John Després, visitant encore des neveux, des nièces, ainsi que ses enfants de M. Rock Sinotte et Mlle Jeanne-D'Arc Sinotte. S'arrêtant à Sherbrooke, elle visitait son beau-frère M. Aurélien Sinotte, des neveux et des nièces; à Cooti-cook elle était l'invitée d'un neveu à Ste-Camille de Wotton, elle était l'hôte de Mme Emerilde Nault, une belle-soeur; à St-Aldolphe de Dudeswell elle faisait visite à Mme Oxxar Dubé, Mme Rodrigue Hébert, et Mme Bernard Guérin, de Bishoptown. De là, Mme Sinotte se rendait à Fontainebleau pour y visiter une nièce Mme Alfred Bourque, à Weedon, visitant des cousins puis elle revenait à Lac-Mégantic.

M. et Mme Lucien Marceau de Québec, ont également passé une quinzaine au chalet de M. et Mme Roy. Tous ont fort apprécié cette vacance sur les splendides rives de notre lac, en dépit d'une température peu favorable.

M. et Mme René Poirier, leur fillelette Huguette de Montréal, ont passé quelques jours en notre ville, les hôtes de Mme Jos. Michaud et de Mme Horace Gosselin. M. et Mme Bertrand Morin, leurs enfants Jacques et Guy ainsi que M. et Mme Evariste Morin, ont fait un voyage à Ste-Anne de Beaupré, Bois-Chatel, Cap Rouge, Québec et St-Rodrigue où ils ont visité des parents et des amis.

M. Joseph Poirier et Mlle Adrienne Poirier, sont allés à Québec où à l'Hôtel-Dieu de cette ville, ils ont visité M. Henri Poirier gravement malade. On nous informe que M. Poirier a dû subir une nouvelle intervention chirurgicale à la suite de laquelle il est demeuré très souffrant. Le malade a dû recevoir plusieurs transfusions de sang et on ne peut encore se prononcer sur son état. Nous ne formons pas moins des vœux de rétablissement à son endroit.

MM. J.A. Roy et Henri-Paul Roy de notre ville ainsi que M. Lucien Simard de St-Jean, ont fait un voyage à Lewiston, Me, dernièrement. M. Jacques Roy appelé à faire son entraînement militaire aux Etats-Unis les accompagnait; ce dernier est aujourd'hui à Fort Dix, New-Jersey.

M. Marcel Roy, de la Royal Canadian Air Force, de Clinton, Ont., fait un séjour d'une quinzaine en notre ville, dans la famille de M. et Mme J. Alfred Roy ses parents.

M. et Mme Philéas Roy, M. et Mme Roland Lessard, M. et Mme Henri-Louis Blais, MM. Henri Latulippe, Napoléon Boulé et Albert Blais se sont rendus à Jonquière, à l'occasion du congrès créditiste tenu dans la région du Lac-St-Jean.

M. et Mme Bertrand Grenier, M. et Mme Gérard Leblond et leur fille Micheline, de Québec étaient à Lac-Mégantic, récemment, visitant leurs parents M. et Mme Ovilla Rancourt; ils se sont rendus à St-Hubert de Spaulding visiter M. et Mme Jos. Grenier, autres parents.

Mme Bertrand Grenier et ses enfants Céline, Francine, Nicole, Marc et Robert, de Québec ont fait un séjour dans la famille de leurs parents M. et Mme Ovilla Rancourt. Dimanche le 5 septembre, ils retournaient à Québec et M. Ovilla Rancourt, père de Mme Grenier, ainsi que son frère Roger les accompagnaient.

M. et Mme Lionel Rancourt ainsi que M. et Mme Gaston Rancourt qui ont également fait un voyage à Québec, profitaient de

ECOULEMENT

Ecoulement d'un stock pour abandon des affaires. Réduction à partir de vendredi, 1er octobre pour une semaine. Il ne faut tout écouler; prix très raisonnables. Profitez donc de cette chance.

Madame
Maria F. Boulanger
Fleuriste
41 Rue Frontenac
Tél. 726-W - Lac-Mégantic

SOUSSIONS DEMANDEES

Des soumissions cachetées et mentionnées comme suit : "Soumission pour transport d'élèves", seront ouvertes à la séance du 4 octobre prochain, pour le transport des élèves à l'école No 8 (Village St-Jean-Vianney) d'un point situé à 7½ milles de la dite école, dans le rang Trudel.

Une autre soumission devra comprendre en plus, le transport de 2 élèves dans le rang 5, Spaulding, à un point situé à un mille de la route conduisant à Trudel.

Les Commissaires ne s'engagent à accepter ni la plus haute, ni la plus basse des soumissions.

JOSEPH-ARTHUR POULIN, sec.-trésorier

Commission Scolaire Ste-Agnès de Ditchfield
C. P. 208 - Tél. 459, 545, 652-j-1 - LAC MEGANTIC
S. 9-16-23

l'occasion pour visiter l'Exposition de cette ville.

M. et Mme Jean Dutil, de Montréal, étaient en notre ville ces jours derniers, visitant M. et Mme J. Roland Marceau, leurs parents. M. et Mme C.L. Dion et leur fillelette Michelle sont retournés à Montréal, accompagnés de Mlle E. Dion, Inf.H., après avoir passé quelques jours de vacances, chez leurs parents.

Ces jours derniers M. et Mme Armand Dion et leur bébé Louise, de ville Emard, visitaient leurs parents M. et Mme C. Dion.

Mlle Fernande Dion, Inf.H., de Hawkesbury, Ont., passaient également quelques jours dans sa famille, M. et Mme C. Dion.

Mme Luc Pépin et Mlle Laurette Pépin, sa fille, ont fait un voyage à Chapleau, Ont., visitant M. et Mme Benoit Pépin, M. et Mme Jean-Paul Pépin, de Eureka, Ont., ainsi que M. et Mme Guy Pépin, de Cartier. Elles se sont aussi arrêtées à Montréal où elles ont

visité M. et Mme Camille Dufresne.

M. et Mme Eugène Beaulé ont fait un voyage d'un mois au cours duquel ils se sont rendus visiter M. et Mme Charles Nadeau, à Westminster, se rendant encore à Vancouver et à Hotspring.

Sur le Pont d'Agnès

(suite de la 1ère page)

cet endroit, il pourra y avoir d'autres chasseurs comme vous.

Police... oh non! Impolie plutôt cette police.

L'humidité de cette période automnale n'empêche pas le feu de la discussion de menacer les poudres, au sein de notre Conseil Municipal.

De l'immigration, très bien, mais pas n'importe qui pour grossir la belle et grande famille du Canada Français.

Mieux vaut prévenir que guérir et il est plus facile d'en refuser que d'en retourner.

45 millions de tonnes de dynamite! Telle est la force que pourrait développer, dit-on, cette nouvelle bombe d'invention américaine. Some atome!

Il y a une heure de trop dans la vie des visiteurs et des visiteuses du Pont et on nous a désigné la nuit de samedi à dimanche pour la remettre au passé.

Si encore, cela pouvait nous ramener d'une heure!

ELECTIONS CHEZ LES FERMIERES

L'élection du Conseil du Cercle des Fermières, aura lieu à l'hôtel de Ville VENDREDI, le 8 octobre 1954, à 8 heures p.m. Les Dames Fermières sont cordialement invitées à être toutes présentes à l'assemblée.

Géorgette ROGER,
secrétaire du Cercle
des Fermières.

OUVERTURE DU JARDIN DE L'ENFANCE

Il a ouvert ses portes mercredi matin le 15 septembre à 9 h. 30, au sous-bassement de l'église Ste-Agnès. Bienvenue à tous vos petits. Pour plus de renseignements, s'adresser à

MARCELLE ST-LOUIS

DIRECTRICE

26, Rue Lasalle - Tél. 164-J - Lac-Mégantic
S. 23-30—P

SOUSSIONS DEMANDEES

Des soumissions cachetées devant être mentionnées comme suit : "SOUSSIONS VENTE D'ECOLE" seront reçues jusqu'au 2 octobre à 2 heures p.m., pour les item suivants : 10—Maison d'école, 20 x 40; 20—Hangar, 16 x 18; 30—Terrain environ 190 x 180; 40—Une dizaine de pins, le tout situé sur le lot No 52, rang Spaulding.

Une soumission totale ou pour chacun des item séparément sera prise en considération. La Commission ne s'engage à n'accepter ni la plus haute, ni la plus basse des soumissions.

JOSEPH-ARTHUR POULIN
Secrétaire-Trésorier

Commission Scolaire Ste-Agnès de Ditchfield
Tél. 459 - 652-J - 545 C. P. 208 LAC MEGANTIC

VENTE DE LA POMME

à Lac-Mégantic, samedi le 2 octobre

AU PROFIT DE LA GOUTTE DE LAIT

organisée par les Chevaliers de Colomb

- Elle se fera dans les rues de la ville, dans les endroits publics, à domicile, partout!
- Les mercredis 6 et 20 octobre, il y aura partie de pommes au profit de LA GOUTTE DE LAIT, à la salle des Chevaliers de Colomb.
- Mardi le 26 octobre, GRAND SOUPER AUX HUITRES.

Encourageons les oeuvres de nos Chevaliers :
elles sont les nôtres!

Ovilla LEFEBVRE, Grand-Chevalier

Ouverture officielle de la Salle de Quilles
dimanche le 10 octobre.

**PROGRAMME**

du 26 septembre au 3 octobre

Dimanche seulement, 3 rep., 2, 6.30, 9 h.

Version française
Alida Valli - Joseph Cotten
LE TROISIEME HOMME

Mark Stevens
MUTINERIE A BORD

Lundi, mardi, mercredi, 8 heures

Luis Mariano - Carmen Sevilla
LA BELLE DE CADIX

en couleurs

2ième grand film
LE VENGEUR

Jeudi, vendredi, 8 heures

Joan Crawford - Michael Wilding
TORCH SON

en couleurs

COMEDIE - CARTOON

Samedi, 2 représentations, 6 h. 30, 9 h.

Version française
Camelia - Eric Protman
ROUTE DU CAIRE

CIMARRON KID
Audy Murphy

On signe à deux mains pour avoir de bons chemins !

AVIS est, par la présente annonce donné, que tous et chacun des électeurs de Lac-Mégantic et de la région seront rencontrés au cours des jours à venir, en vue de solliciter leur appui par la signature d'une requête aux fins de demander au Gouvernement Provincial le parachèvement de la ROUTE 28 dans toute sa longueur, soit de BURY à BEAUCEVILLE.

**SECONDEZ LE TRAVAIL BENEVOLE
DES MEMBRES DU**

**JEUNE COMMERCE
DE LAC-MEGANTIC**

N'hésitez pas, apposez donc votre signature